

Vaccination contre la poliomyélite
Prolongation de la période jusqu'au 08 décembre P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7353 - DIMANCHE 07 DECEMBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Dispositif national d'accompagnement
des start-ups
**Vers le lancement
d'antennes régionales
à travers les wilayas** P04

Téléphonie mobile en Algérie
**La 5G entre
officiellement
en service**



Lire en page 03

ORAN

P07

Secteur maritime
**L'économie bleue et l'intégration de l'IA
au coeur d'une conférence internationale**

Lutte contre la clochardisation à Es-Sénia
L'ordre public imposé aux constructeurs illégaux

Théâtre régional Abdelkader-Alloula
Les travaux de réhabilitation bientôt lancés



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Justice

Saâd Bouakba condamné à trois ans de prison avec sursis

Le tribunal de Bir Mourad Raïs (Alger) a condamné, jeudi soir, Saâd Bouakba à une peine de trois ans de prison avec sursis, assortie d'une amende d'un (1) million DA, pour une affaire d'outrage et de diffamation à l'encontre de symboles de la Révolution de libération nationale. Le gérant de la chaîne électronique +Vision TV+, Abderrahim Haraoui, également impliqué dans cette affaire a, quant à lui, éclopé d'un an de pri-

son avec sursis et d'une amende de 500.000 DA, outre fermeture définitive de la chaîne et saisie du matériel de diffusion. Saâd Bouakba a été poursuivi suite à une plainte déposée par Mme Mahdia Ben Bella, fille du défunt président Ahmed Ben Bella pour atteinte à la mémoire de son père considéré comme l'un des symboles historiques de l'Etat algérien, lors d'une interview accordée à la chaîne "Vision TV".

Ministère de la Santé - Haut commissariat à la numérisation
Convention de coopération pour bénéficier des services de cloud computing national

Le ministère de la Santé et le Haut commissariat à la numérisation (HCN) ont signé une convention de coopération portant sur la mise des services de cloud computing national, relevant du Centre national algérien des services numériques, à la disposition du secteur de la santé, a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère. "Cette convention qui s'inscrit dans le cadre de l'accélération du processus de numérisation du système de santé et du renforcement de sa disponibilité opérationnelle, a été signée, jeudi, par le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, et la

Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Mme Meriem Benmouloud", ajoute la même source. "Cette convention vise à organiser et à mettre en place des mécanismes permettant d'exploiter les ressources nationales de cloud computing au profit du secteur de la Santé, afin de développer des plateformes numériques innovantes dans le domaine de la santé, d'héberger des bases de données sensibles dans des espaces hautement sécurisés et de permettre aux structures de santé de fonctionner dans un écosystème numérique intégré et sécurisé", précise le communiqué.

Qatar

Le président de l'APN prend part au «Doha Forum 2025»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, prend part, depuis hier, en sa qualité de président de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), aux travaux de la 23ème édition du Forum de Doha (Doha Forum 2025), qui se tiend dans la capitale qatarie Doha, selon un communiqué de l'Assemblée. Ce Forum, dont le thème choi-

si cette année est "Instaurer la justice: des promesses à la réalité concrète", constitue "l'une des principales plateformes mondiales de dialogue, d'élaboration des politiques et d'exploration des voies de coopération entre les pays, dans un cadre réunissant des dirigeants, des décideurs politiques et des experts de diverses disciplines", ajoute la même source.

«Resourcing Tomorrow» à Londres**Tafer tient des rencontres bilatérales lors de l'événement**

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, a eu des rencontres bilatérales en marge de sa participation au dernier jour de l'événement minier mondial "Resourcing Tomorrow", tenu à Londres, a indiqué un communiqué du ministère. Dans ce cadre, Mme Tafer a rencontré, jeudi, une délégation du secteur minier du gouvernement de la province canadienne du Nouveau-Brunswick, afin d'examiner les possibilités de coopération et d'échange d'expertises, et de tirer parti des expériences canadiennes dans les domaines de la transformation, de l'exploitation durable et du développement de la recherche géologique. L'événement minier mondial s'est déroulé à Londres du 1er au 4 décembre

courant, sous le slogan "Sécuriser les minéraux et les ressources pour un avenir plus autonome". La secrétaire d'Etat a également rencontré la vice-ministre du Pétrole et des Ressources minérales d'Afrique du Sud, Phumzil Mgcina, avec laquelle elle a évoqué la stratégie nationale de l'Algérie dans le domaine minier, notamment l'importance économique de ce secteur dans le soutien à la croissance nationale et la diversification des sources de revenus. Lors de cette rencontre, Mme Tafer a écouté une présentation sur la stratégie minière de l'Afrique du Sud, "qui est l'une des expériences les plus matures au monde dans ce domaine", échangeant des points de vue sur les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays, ajoute le communiqué.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA**Direction - Rédaction - Administration**
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed**Directeur de la Publication**
Abdellah BOUHALI**Directeur Technique**
Benyoucef Mohamed**Conception PAO**
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia**Diffusion Ouest:** Le Carrefour d'Algérie**«Pour votre Publicité, s'adresser à:**
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz**ANEP ORAN**agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr**Tous les manuscrits et les photos remis au journal ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.**

Téléphonie mobile en Algérie

La 5G entre officiellement en service

Par B.Kamel

Une nouvelle ère de technologie et de développement de la connectivité numérisée fait son baptême en Algérie avec l'annonce du lancement officiel de la 5G. Une sacrée révolution de la technologie mobile selon les spécialistes nationaux. C'est le ministre de la Poste et des Télécommunications, M.Sid Ali Zerrouki, qui a confirmé la nouvelle mercredi soir dernier à Alger. Le lancement officiel de la technologie 5G de la téléphonie mobile marque, désormais, le début d'une nouvelle ère de connectivité et de développement économique pour le pays. L'Algérie a donc mis en service officiellement, le 3 décembre, son réseau mobile 5G ce qui est avantageux et rentable pour les trois opérateurs. Pas moins de huit wilayas pilotes viennent d'être retenues pour ce lancement officiel de la 5G. Une technologie qui permet une connectivité ultra rapide. Les Algériens et principalement les abonnés aux réseaux de la téléphonie mobile sont aux anges. Ils devront s'auto raccorder en services plus efficaces et performants de connexion à l'Internet ainsi qu'aux différents autres sites mondiaux de réseau spatial outre l'accès à l'intelligence artificielle. Une étape cruciale du développement des capacités et des potentialités du marché de téléphonie mobile dans le pays. La cérémonie de lancement a eu lieu au Centre International des Conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, en présence de membres du gouvernement, du Conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Saïd, ainsi que les représentants des trois opérateurs Mobilis, Ooredoo et Djezzy, désormais détenteurs de la licence 5G, et de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE). A cette occasion, M. Zerrouki a qualifié le lancement officiel de la 5G d'«étape décisive» dans la modernisation des télécommunications en Algérie, marquant le début d'un déploiement progressif pour booster l'économie numérique. Ses objectifs stratégiques s'alignent sur la vision nationale priorisant l'intelligence artificielle, l'Internet des Ob-



jets (IoT), le Cloud Computing et les technologies avancées, afin de stimuler l'innovation dans le secteur de la santé, l'industrie 4.0, l'éducation et la mobilité intelligente. Moults secteurs vitaux et stratégiques devront de ce fait profiter pleinement de cette nouvelle technologie du réseau mobile à l'instar de l'Energie, l'hydraulique, les Postes, la santé, l'éducation, la défense et les collectivités locales, les médias outre évidemment le secteur des télécommunications. Le ministre a, en plus, indiqué que l'écosystème numérique prévoit de générer 9 milliards de dollars de contribution au PIB en 2025 et 13 milliards d'ici 2030, via la création d'emplois, la valeur ajoutée et l'attraction d'investisseurs. «Grâce à la vision stratégique, au soutien constant et aux orientations précises du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, nous avons pu assurer l'efficacité et la qualité optimale de ce projet à tous les niveaux», a-t-il déclaré. De son côté, le PDG de Mobilis, M. Chawki Boukhazani, a réaffirmé l'engagement total de son entreprise dans la 5G, pionnière des premiers tests réussis à 1,2 Gbps dès février 2025, en étant prête à offrir des débits ultra-rapides et des services innovants. Le Directeur général d'Ooredoo Algérie, M. Roni Tohme, a souligné, de son côté, que le lancement officiel de la 5G marque une étape majeure pour l'opérateur, qui s'engage à être un acteur clé de la transformation numérique en Algérie, en offrant des services 5G innovants et une couverture étendue à tous les citoyens, conformément à la vision nationale pour un avenir digital moderne et connecté. Le DG de Djezzy,

M. Boumediene Senouci, a, de son côté, souligné que la 5G marque un jalon clé de l'évolution numérique algérienne, accélérant la transition digitale, l'innovation et la compétitivité économique. «Djezzy s'engage à développer davantage les infrastructures numériques du pays et permettre à tous les citoyens, entreprises et institutions de bénéficier pleinement des opportunités offertes par cette nouvelle génération de technologie», a-t-il dit. Le lancement officiel de la 5G permet aux opérateurs «de commencer le déploiement des premières stations 5G et de préparer les offres destinées aux citoyens et aux entreprises, conformément à un plan national garantissant une couverture progressive et équilibrée sur une période de six ans», pour atteindre, à terme, une couverture sur l'ensemble du territoire national, a-t-on expliqué auprès du ministère. Ce lancement officiel couronne plusieurs mois de préparatifs intenses avec des essais, conduits sous la supervision de l'ARPCE, qui ont démontré la maturité technique avant l'attribution des licences en juillet. En avril dernier, le président de la République a donné son feu vert, insistant sur la nécessité d'un déploiement intégré et efficace. Sous la coordination du ministère de la Poste et des Télécommunications et de l'ARPCE, l'appel d'offres a été lancé en mai, restreint aux trois opérateurs. Les licences ont été attribuées officiellement en juillet, confirmées par publication au Journal officiel en novembre. Le déploiement commencera dans huit wilayas pilotes, avec l'objectif ambitieux d'une couverture étendue progressive du territoire national.

Point de Vue

Par Ben AEK

En Algérie, les attentes sociales face aux réalités économiques

La jeunesse à laquelle avait été promise une allocation chômage dès 19 ans, voit aujourd'hui cette mesure emblématique se transformer. Initialement présentée comme un soutien durable destiné à offrir un début d'autonomie, elle est désormais envisagée avec des conditions plus restrictives et une durée limitée à un ou deux ans. Un changement de cap qui suscite incompréhension et frustration parmi les jeunes demandeurs. Pour beaucoup, cette évolution sonne comme le recul d'une promesse d'espoir. Certains n'hésitent plus à évoquer le choix de l'exil, estimant ne plus trouver dans leur propre pays la possibilité de mener une vie digne ou simplement de démarrer leur parcours professionnel. Or, l'allocation chômage doit servir de temps de réflexion pour le jeune afin de trouver des solutions de départ dans la vie professionnelle, avec l'accompagnement des pouvoirs publics qui ne doivent plus considérer cette allocation comme un simple moyen de faire patienter les ayants droit et les maintenir dans une situation passive, attendant d'autres "gestes de l'état". L'aide de l'État doit être assortie d'un engagement à mettre à profit ce délai pour se sortir de ce statut d'assisté. Les retraités, eux, vivent une autre forme d'attente. La revalorisation annoncée de leurs pensions — d'abord attendue pour janvier 2025, puis repoussée à mai — tarde à se concrétiser. Dans un contexte d'inflation persistante, une partie d'entre eux survit avec 3 000, 10 000 ou 15 000 dinars par mois, des montants insuffisants pour couvrir une semaine de dépenses courantes. Beaucoup témoignent d'une perte progressive de pouvoir d'achat et d'un sentiment d'abandon. Certains disent ne plus espérer qu'une chose: «tenir jusqu'à la fin», faute de perspectives d'amélioration. Ces retards, ces reports et ces ajustements successifs soulèvent une question désormais largement murmurée dans les foyers comme dans l'espace public : l'Algérie traverse-t-elle une crise économique plus profonde que ne le laissent entendre les discours officiels ? L'absence de communication claire sur les réformes sociales et la gestion du calendrier alimentent le doute. Dans les conversations du quotidien, une même phrase revient avec insistance: «On ne comprend plus rien.» Entre une jeunesse qui perd patience et des retraités qui perdent espoir, un malaise général semble s'installer. Un malaise fait de promesses non tenues, d'incertitudes économiques et d'un sentiment partagé d'essoufflement national. Au fond, ce que réclame la population n'a rien d'extraordinaire : un minimum de justice sociale, la possibilité de vivre dignement, et un horizon plus respirable dans une période où beaucoup disent étouffer. Alors c'est le moment de prendre le taureau par les cornes et déclarer une véritable lutte contre la mal-vie qui menace de prendre de l'ampleur en touchant de plus en plus de franges de la société.

Banque mondiale

Vers une croissance plus vigoureuse en Algérie

La maîtrise de l'inflation et la poursuite des performances de l'économie algérienne dans les secteurs hors hydrocarbures, constituent des "signaux encourageants" qui permettront de soutenir une croissance "plus vigoureuse, durable et diversifiée", a estimé mercredi à Alger un économiste de la Banque mondiale. "L'allègement des pressions sur les prix et la performance soutenue des secteurs hors hydrocarbures constituent des signaux encourageants. Le maintien de ces avancées, grâce à la poursuite des réformes, peut soutenir une croissance plus vigoureuse, durable et diversifiée", a indiqué Daniel Prinz, économiste de la BM pour l'Algérie, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du nouveau rapport semestriel de l'institution sur la situation économique du pays. Selon ce rapport intitulé "Répondre aux défis climatiques et soutenir le développement durable", l'économie algérienne a poursuivi son élan en 2025, avec une croissance de 4,1% au premier semestre et une expansion attendue de 3,8% sur l'ensemble de l'année. Les secteurs hors hydrocarbures ont enregistré une croissance de 5,4%, tandis que l'inflation a reculé à 1,7% sur les neuf premiers mois, portée par la baisse des prix des denrées alimentaires, la performance du secteur agricole, et le maintien d'un taux de change stable, indique la BM dans son rapport. La croissance hors hydrocarbures durant le 1er semestre, est qualifiée de "robuste" et "dynamique", portée par la résilience des diverses activités économiques, la demande des ménages, les investissements, la production agricole, l'industrie et les servi-

ces, a relevé la BM. L'institution financière internationale prévoit également que la consommation privée continuerait de stimuler le secteur des services "en expansion", et que la production agricole resterait "résiliente" tandis que l'investissement demeurerait "dynamique", durant les deux prochaines années. Dans ce contexte, elle prévoit une croissance économique de 3,5 % pour 2026 et 3,3% pour 2027, assurant que cette croissance demeure "solide et soutenu par les secteurs hors hydrocarbures et la reprise de la production pétrolière et gazière". A ce sujet, l'économiste de la BM, Amel Henider, a fait observer, lors de la même conférence, que la production d'hydrocarbures en Algérie devrait suivre une tendance haussière en raison de la reprise progressive de ses quotas dans le cadre des ajustements décidés par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliées (Opep+) sur la période de projection. "Ce qui caractérise l'économie algérienne durant le premier semestre est la poursuite de la croissance de l'investissement qui s'est encore accélérée durant cette période, stimulant ainsi la hausse des importations", a précisé par ailleurs Mme Henider. La Banque mondiale a relevé dans son rapport, qui sera publié sur son site web ce jeudi, que les niveaux des crédits bancaires destinés au secteur privé, notamment pour financer leurs investissements, ont connu, au cours du premier semestre 2025, une hausse de l'ordre 10,4%, tandis que la croissance de la masse monétaire a enregistré un ralentissement, tout en faisant observer que la politique monétaire est restée globalement "accommodante".

ganisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliées (Opep+) sur la période de projection. "Ce qui caractérise l'économie algérienne durant le premier semestre est la poursuite de la croissance de l'investissement qui s'est encore accélérée durant cette période, stimulant ainsi la hausse des importations", a précisé par ailleurs Mme Henider. La Banque mondiale a relevé dans son rapport, qui sera publié sur son site web ce jeudi, que les niveaux des crédits bancaires destinés au secteur privé, notamment pour financer leurs investissements, ont connu, au cours du premier semestre 2025, une hausse de l'ordre 10,4%, tandis que la croissance de la masse monétaire a enregistré un ralentissement, tout en faisant observer que la politique monétaire est restée globalement "accommodante".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Algérie, feux sous contrôle

Le chiffre est frappant, –90 % de surfaces forestières brûlées en 2025, a annoncé ce jeu di à Sétif le Directeur général des forêts, Djamel Touahria. Une baisse spectaculaire, presque inconcevable dans un pays durement marqué par les étés noirs de 2021. Mais cette chute n'est pas le fruit du hasard: elle résume un basculement stratégique, amorcé dès 2023 et arrivé à maturité au cours des campagnes 2024-2025. Touahria insiste sur un fait révélateur: moins de 5 000 hectares ont brûlé en 2025, toutes formations végétales confondues. Pour la deuxième année consécutive, les incendies ont été «maîtrisés grâce aux mesures préventives et au renforcement des mécanismes d'intervention rapide», précise-t-il. Sur les hauteurs de Boutaleb, où il inspecte une pépinière administrant jusqu'à un million de plants, les drones survolent désormais la canopée : symbole d'un virage technologique assumé. L'impulsion vient d'en haut. Après «l'amère expérience» des incendies meurtriers, Tebboune a donné des instructions fermes: anticiper, détecter, intervenir vite. En août, Touahria détaillait la traduction de ces orientations: 6 000 agents mobilisés, véhicules rapides, caméras intelligentes, et surtout des drones capables de repérer les départs de feu avant qu'ils ne prennent de l'ampleur. La même logique guide la Protection civile. Le colonel Farouk Achour, s'exprimant fin août, expliquait que le dispositif repose sur 15 000 agents, 505 unités, 65 colonnes mobiles, appuyées par un parc aérien inédit: 12 avions bombardiers d'eau, 6 hélicoptères, et les moyens de l'Armée nationale populaire. Le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, en avait posé les bases en mai lors de la mise en service de ce «plan stratégique le plus important depuis des années». Il rappelait alors que «la sécurité du citoyen n'a pas de prix». Cette convergence intersectorielle — Sonelgaz, SNTF, Travaux publics, Gendarmerie, Sûreté nationale — forme aujourd'hui une machine de prévention sans précédent. Les sentiers sont dégagés, les tranchées coupe-feu renouvelées, les tours de guet réactivées. En août, Saïd Si Ali, responsable à la DGF, soulignait l'intégration de 35 drones, bientôt 80, et la mobilisation de 1 263 commissions communales. En 2024 déjà, le commandant Bernaoui parlait d'une baisse « jusqu'à 90 %» des incendies. 2025 confirme l'évolution : ce qui était un exploit devient une trajectoire. Pour la première fois depuis longtemps, l'Algérie a repris la main sur ses forêts et sur ses étés.

Forum économique en Afrique du Sud
Les opportunités d'investissement en Algérie au menu

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a pris part à un forum économique en Afrique du Sud, consacré à la présentation des opportunités d'investissement en Algérie et des perspectives de partenariat entre les deux pays, a indiqué vendredi l'agence dans un communiqué. Lors de cette rencontre, organisée jeudi par l'ambassade d'Algérie à Pretoria, en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Afrique du Sud (SACCI), la représentante de l'AAPI, Mme Imane Toumi, a présenté un exposé exhaustif sur le climat des affaires en Algérie, le cadre juridique incitatif à l'investissement, les avantages et facilités accordés aux investisseurs étrangers, ainsi que les opportunités d'investissement, les secteurs prioritaires, et les importantes potentialités de partenariat bilatéral. A cette occasion, l'organisation d'une exposition de la production algérienne en Afrique du Sud au cours du premier trimestre 2026 a été annoncée, en vue de faire connaître les produits algériens et d'élargir les partenariats commerciaux et d'investissement, ajoute la même source. Ce Forum s'inscrit dans la dynamique croissante des relations économiques algéro-sud africaines et fait suite au Forum économique tenu en décembre 2024, lors de la visite officielle du Président sud-africain en Algérie.

Dispositif national d'accompagnement des start-up

Vers le lancement d'antennes régionales à travers les wilayas

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a révélé, jeudi, que son département ministériel œuvrait à renforcer le dispositif national d'accompagnement des start-up, à travers le lancement d'antennes régionales du Fonds algérien des start-up (ASF) et la création de centres d'innovation spécialisés dans différentes wilayas du pays. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le vice-président de l'APN, Mohamed Ouakli, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Ouadah a précisé que son ministère œuvre à "lancer des centres d'innovation thématiques dans chaque wilaya, pour accompagner la dynamique industrielle accélérée que connaît le pays, et se rapprocher davantage des innovateurs", tout en veillant à réunir les experts actifs dans les mêmes domaines au sein d'espaces communs. Le ministre a rappelé que le programme des centres d'innovation au niveau des wilayas, lancé en 2022 en coordination avec le ministère de l'Intérieur, a permis la création de 10 centres lors de la première phase, avec l'ambition d'ouvrir un centre d'innovation dans

chaque wilaya et d'assurer une meilleure coordination entre les écosystèmes locaux de l'innovation. Dans l'objectif de rapprocher les services de l'ASF des jeunes entrepreneurs, le ministère œuvre à l'ouverture d'antennes régionales du Fonds, qui a traité depuis son lancement, plus de 500 demandes de financement de start-up, ajoute M. Ouadah. En outre, le ministère s'efforce d'augmenter le nombre d'incubateurs d'entreprises, comptant actuellement 180 contre moins de 20 en 2020, dont plus de 100 incubateurs au niveau des universités, tout en travaillant pour le lancement d'un réseau d'incubateurs privés. L'accélérateur public "Algeria Venture" est chargé de coordonner entre ces incubateurs, souligne le ministre, relevant que son département s'attelle à la création d'antennes régionales de cet accélérateur public. Le ministre a, en outre, indiqué que plus de 60.000 jeunes ont bénéficié des prestations de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur (ANAE), relevant que l'élargissement de l'utilisation de la numérisation et des services publics numérisés, permettra de répondre mieux aux attentes des jeunes entrepreneurs. Par ailleurs, le ministre a mis l'accent sur l'importance de la Conférence africaine des start-up

(ASC), prévue du 6 au 8 décembre courant, étant une opportunité afin de permettre aux start-up de rencontrer les investisseurs, les experts et les acteurs du domaine, à même de contribuer à l'accélération de leur croissance. Concernant le développement de l'entrepreneuriat au profit des diplômés des centres de formation professionnelle, M. Ouadah a indiqué que le ministère recense 320 centres de développement de l'entrepreneuriat, dont 184 dédiés au secteur de la formation professionnelle, en attendant le lancement d'un centre de formation numérique au profit des jeunes. Le ministre a, en outre, fait savoir que depuis juillet dernier, plus de 5.000 diplômés ont bénéficié d'une formation spécialisée dans le domaine du développement de l'entrepreneuriat, avec le recensement de 500 dossiers complets pour la création de micro-entreprises, alors que 350 dossiers ont obtenu l'accord de financement. A propos de l'augmentation de la valeur de financement pour l'élargissement des projets et le relèvement de la part du financement dédiée au fonds de roulement, le ministre a affirmé que l'opération était en cours d'examen et qu'une première mouture à ce sujet a été présentée au Gouvernement, il y a un mois.

Algérie - Pays du Sud

Air Algérie aspire à renforcer les lignes vers les principales capitales

La stratégie de la compagnie nationale Air Algérie repose sur la capitalisation des dessertes historiques et le développement de celles reliant les principales capitales de l'Afrique, en vue de renforcer ses liaisons avec les pays du Sud, a indiqué le PDG de la compagnie Hamza Benhamouda. Dans un entretien à l'APS, il a précisé que la stratégie africaine de la compagnie repose sur trois axes : capitaliser sur les dessertes historiques comme Dakar, Abidjan, Nouakchott, Niamey et Ouagadougou, mailler le réseau régional via Libreville, Cotonou et Conakry et développer les dessertes internationales, avec la relance de Johannesburg à compter du 15 janvier 2026 et le développement des lignes vers Addis-Abeba, Lagos et Accra. A cet effet, il a exprimé sa "profonde gratitude au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le soutien stratégique et constant qu'il accorde à Air Algérie et pour la confiance qu'il place en la compagnie et en ses capacités de développement". Il a souligné que la compagnie met tout en œuvre pour "renforcer son rôle de vecteur de développement économique et social, aussi bien au niveau national que continental". M. Benhamouda a rappelé en ce sens que la compagnie a ouvert en 2025 des lignes vers Abuja et N'Djamena, exploitées via Douala. "Le Cameroun, le Nigeria et le Tchad ont accordé à Air Algérie le droit de la cinquième liberté, permettant d'opérer ses premières

lignes intra-africaines: Douala-Abuja-Douala et Douala-N'Djamena-Douala", a-t-il dit. Concernant l'Europe, le PDG a indiqué qu'Air Algérie poursuit le développement de son réseau, avec l'ajout d'un deuxième aéroport à Londres (Stansted), le lancement de Rotterdam et la programmation de nouvelles destinations en 2026, notamment Birmingham et Budapest via Vienne. Il a précisé que la compagnie envisage de reprendre certaines destinations de l'ex-Tassili Airlines (actuellement Domestic Airlines), comme Strasbourg et Nantes, et de renforcer la plateforme de Roissy. M. Benhamouda a également évoqué les accords de partage de codes conclus avec Turkish Airlines et Qatar Airways. "Ces accords permettront de proposer à nos clients des destinations telles que Hong-Kong, Kuala Lumpur, Mascate, Zanzibar, Athènes, Dar Es-salam, Bangkok, Séoul, Ankara, Trabzon et Izmir via des compagnies partenaires, qui ont obtenu pour la première fois le droit d'opérer sur le réseau domestique", a-t-il expliqué. Pour M. Benhamouda, l'acquisition du premier Airbus A330neo constitue "une première étape dans le processus de renouvellement de la flotte". Il a précisé que ce processus est nécessaire car la moyenne d'âge de l'actuelle flotte oscille entre 18 et 20 ans, ce qui entraîne "davantage de travaux de maintenance avec des coûts élevés d'entretien". Le rajeunissement de la flotte devrait permettre de réduire la pression sur l'activité de maintenanc

ce et sur les opérations aériennes, qui peuvent entraîner "une dégradation de la qualité de service et des perturbations plus ou moins importantes du programme de travail des personnels navigants" soumis à des temps de service réglementés. Il a également indiqué que la division maintenance, qui est en phase de filialisation, "va gagner en efficacité et pourra se consacrer à d'autres clients". Selon lui, "l'activité de maintenance sera principalement dominée par les tâches programmées et laissera moins de place aux actions non prévues (curatives)". M. Benhamouda a rappelé qu'Air Algérie prévoit l'acquisition, d'ici 2028, de 34 avions afin de renouveler partiellement la flotte de la compagnie et de sa filiale Domestic Airlines. "Cela permettra de répondre à la demande croissante de transport aérien sur les réseaux domestique et international et de réaliser les objectifs de développement socioéconomique tracés par le Président de la République, notamment à travers le renforcement de la connectivité régionale", a-t-il ajouté. Enfin, le PDG a souligné le rôle d'Air Algérie dans le développement de l'aéroport international d'Alger en hub. "La programmation efficiente des vols et l'ouverture de lignes, seule ou en partenariat, va créer la dynamique nécessaire au développement du hub Alger", a-t-il dit, en insistant sur "la contribution de l'ensemble des acteurs de l'écosystème - commerce, hôtellerie, transport terrestre et autres services - pour augmenter l'attractivité du hub".

Feux de forêt

Diminution de 90% des superficies touchées en 2025

Le directeur général des forêts (DGF), Djamel Touahria, a affirmé, jeudi à Sétif, que les surfaces forestières touchées à travers le pays par les incendies ont diminué de 90 % en 2025, ce qui traduit les progrès et l'efficacité de la stratégie nationale destinée à lutter contre les feux de forêt et à en atténuer les effets.

M. Touahria a précisé lors d'une visite d'inspection de plusieurs projets relevant de son secteur, qu'au cours de l'année en cours, et pour la deuxième année consécutive, le nombre d'incendies de forêts enregistrés et les surfaces brûlées ont été maîtrisés grâce à une série de mesures préventives et au renforcement des mécanismes de prévention et d'intervention rapide. Le même responsable a également souligné, à cette occasion, que la superficie touchée par les incendies cette année "n'a

pas dépassé les 5.000 hectares de forêts, de maquis, de broussailles, et autres". M. Touahria a par ailleurs ajouté que la mise en œuvre du plan d'action relatif à la réhabilitation, à l'extension et au développement du barrage vert, à travers la création de pépinières dans 13 wilayas concernées par ce projet, vise à garantir la continuité des plantations et le développement des espèces végétales locales, dans le cadre de la stratégie nationale d'expansion des superficies forestières et plantées. Le directeur général des forêts avait inspecté, à l'entame de sa visite dans la wilaya, le projet de réalisation d'une pépinière administrative dans la commune de El-Hamma (sud de Sétif) dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de plus de 80 %, et qui a été réalisé dans le cadre du programme d'extension du barrage vert. Une fois achevée, cette pépinière

re permettra de produire entre 6.000 et 1 million de plants, avec une inspection aérienne par drone de la masse forestière des montagnes de Boutaleb. Sur place, M. Touahria a reçu des explications sur la situation du secteur forestier dans la wilaya de Sétif qui compte plus de 125.000 hectares de surfaces forestières, soit environ 19,22 % de la superficie totale de la wilaya, ainsi que sur l'avancement des travaux du barrage vert qui touche 11 communes avec une superficie totale d'environ 74.000 hectares. Dans la commune de Boutaleb (sud de Sétif), le directeur général des forêts a donné le coup d'envoi d'une opération de mise en valeur de terres forestières par location sur une superficie de 20 hectares dans la région de Mestaoua, qui comprendra un puits artésien, un réservoir d'eau, 13 000 arbres fruitiers et d'autres cultures agricoles.

Statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques

Le ministre de l'Education préside une séance de travail avec les syndicats

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a présidé, jeudi, l'ouverture des travaux d'une séance de travail avec les représentants des organisations syndicales, consacrée à la présentation de l'avant-projet du décret exécutif portant modification du statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Education nationale, a indiqué un communiqué du ministère. Dans son allocution prononcée à cette occasion, le ministre a affirmé que "les insuffisances relevées dans le décret exécutif n° 25-54 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Education nationale, concernent essentiellement le corps des fonctionnaires des services économiques, en sus des propositions et observations soulevées par les organisations syndicales dans d'autres corps", précise la même source. "La commission sectorielle chargée du dossier a tenu, depuis le début de ses travaux, des réunions continues ayant abouti à la formulation de propositions fondées sur des références juridiques et réglementaires, tout en prenant en considération les principes d'équité et de justice entre les différents corps", a-t-il précisé. M. Sadaoui a révélé avoir donné "des orientations claires en vue de parvenir à un consensus des organisations syndicales autour des propositions, en vue d'aboutir à l'unanimité". Il a également évoqué plusieurs axes liés au dossier et au secteur dans son ensemble, passant en revue les principales décisions prises et mesures engagées par le ministère de l'Education nationale. Dans ce sillage, il a annoncé "l'organisation, les 20 et 21 décembre 2025 à Constantine, d'un séminaire national des inspecteurs sur le thème: « L'inspection et son rôle dans l'amélioration de la performance des établissements éducatifs », adressant "une invitation officielle aux pré-

sidents des organisations syndicales à participer à ce rendez-vous pédagogique important, en tant qu'espace de dialogue et d'échange d'expériences sur le terrain". Il a aussi révélé que "le budget du secteur pour l'exercice 2026 a enregistré une hausse de 8,2 %, ce qui renforcera les capacités d'investissement dans la construction de structures éducatives et permettra de faire face à la pression observée dans certaines régions, l'une des principales préoccupations socioprofessionnelles soulevées", rappelant que le secteur accueille chaque année "plus d'un million de nouveaux élèves en première année primaire, ce qui nécessite une extension permanente des structures scolaires afin de garantir la qualité de la scolarisation et d'offrir un environnement éducatif propice". Le ministre a fait observer que "le programme spécial de l'année 2025 a permis l'inscription de 196 écoles primaires, 100 CEM et 60 lycées, et que le budget 2026 prévoit la programmation de 260 écoles primaires, 177 CEM et 140 lycées", tout en maintenant le soutien aux wilayas à forte densité démographique, afin d'assurer des espaces éducatifs suffisants et propices", soulignant que "la coordination est en cours avec les services des ministères de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, ainsi qu'avec les collectivités locales, pour concrétiser ces programmes dans les délais im-

partis". Il a, par ailleurs, déclaré que "le concours de recrutement des enseignants sera annoncé la semaine prochaine", réaffirmant que "la priorité dans le recrutement est accordée aux diplômés des Ecoles normales supérieures, considérés comme la solution la plus appropriée pour couvrir les besoins en encadrement pédagogique". "La coordination est en cours avec le ministère de l'Enseignement supérieur en vue d'étendre le réseau de ces écoles et de garantir la finalisation des opérations de recrutement en adéquation avec les besoins du secteur", a-t-il dit. Concernant les activités culturelles et sportives, le ministre a insisté sur la poursuite du "renforcement des aspects scientifiques et pédagogiques au sein des établissements, à travers la relance des concours scientifiques, de la robotique, des clubs éducatifs et des activités sportives, au regard de leur impact direct sur l'épanouissement des talents et l'ancrage de l'esprit de compétition positive". S'agissant de la gestion des écoles primaires, M. Sadaoui a annoncé l'installation de "la commission sectorielle conjointe avec les ministères de l'Intérieur, des Finances, ainsi que du Travail, en vue d'examiner les mécanismes permettant d'améliorer leur gestion et de préparer le transfert progressif de certaines missions de gestion des écoles primaires du ministère de l'Intérieur au ministère de l'Education nationale.

Vaccination contre la poliomyélite

Prolongation de la période jusqu'au 08 décembre

Le ministère de la Santé a annoncé, vendredi dans un communiqué, la prolongation de la période de vaccination contre la poliomyélite jusqu'au lundi 8 décembre courant, à travers l'ensemble du territoire national. "Cette décision vient en réponse à la demande accrue exprimée par les parents et à l'interaction positive enregistrée depuis le lancement de la campagne, reflétant ainsi une prise de conscience de l'importance de protéger les enfants contre cette maladie", ajoute la même source. "La vaccination est le moyen le plus efficace pour la prévention de la poliomyélite et la protection de la santé publique", note le communiqué.

Préservation de la Mémoire nationale et de ses symboles

Un engagement légal et un devoir moral

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a souligné, jeudi à Alger, que la préservation de la Mémoire nationale et de ses symboles, constituait un engagement légal et un devoir moral. Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales à des membres du Gouvernement, M. Tacherift a indiqué que les tentatives visant à porter atteinte à l'histoire et à déformer les symboles nationaux, "n'entameront en rien la force de la Mémoire nationale ni l'attachement des Algériens à leurs symboles historiques et à leurs valeurs nationales", soulignant que "la préservation de la mémoire nationale et la criminalisation de toute atteinte à celle-ci sont non seulement un engagement légal, mais aussi un devoir moral". Les textes législatifs et réglementaires "ont instauré une protection solide des valeurs et des symboles nationaux et ont mis un terme à toute tentative d'atteinte à l'histoire de l'Algérie", a-t-il ajouté. Dans le cadre d'une approche gouvernementale coordonnée et d'une stratégie globale, le ministère œuvre, en collaboration avec différents secteurs et établissements spécialisés, "à la mise en place de mécanismes nationaux intégrés afin de protéger la mémoire nationale contre toute tentative de déformation et de remise en cause", a soutenu le ministre. Par ailleurs, M. Tacherift a indiqué que la réforme du système législatif et réglementaire relatif au secteur des Moudjahidine et des Ayants droit, "constitue l'une de nos principales priorités, en vue de suivre l'évolution de l'arsenal juridique de l'Etat".

Il a affirmé que "le projet d'amendement de la loi relative au moudjahid et au chahid, fait l'objet d'une étude approfondie au niveau de la commission ministérielle, à même d'améliorer la qualité des textes juridiques, et sera soumis, une fois finalisé, à l'institution législative, conformément aux procédures en vigueur". Concernant la documentation des sites historiques et des grandes batailles, l'entretien des cimetières de chouhada, la préservation des témoignages vivants, ainsi que le traitement des questions liées aux droits des moudjahidine et des enfants de chouhada, le ministre a rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune insiste sur "l'importance de préserver la Mémoire nationale, de transmettre le serment des valeureux chouhada et de veiller à la prise en charge des moudjahidine, afin de consacrer la culture de reconnaissance, de renforcement de la cohésion nationale et de consolidation du front intérieur".

Formation et enseignement professionnels

Rencontre de coordination avec les responsables des écoles de formation privées

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, a présidé, jeudi à Alger, une rencontre de coordination avec les responsables des écoles de formation privées, consacrée à l'examen de leurs préoccupations ainsi que les moyens d'y répondre dans le cadre d'une approche participative visant à promouvoir ce mode de formation et à consolider son rôle au sein du dispositif national de la formation, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les parties ont évoqué « le projet du nouveau texte réglementaire relatif aux écoles de formation privées et passé en revue les clarifications concernant son contenu et ses objectifs visant à mieux organiser l'activité, à garantir la qualité de la formation et à améliorer les mécanismes d'agrément et de suivi », a précisé le communiqué. A cette occasion, la ministre a souligné que les écoles de formation privées constituent « un partenaire essentiel dans le développement du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels », à travers notamment leur « rôle pivot » dans la satisfaction des besoins du marché de l'emploi et la contribution au soutien du développement économique.

NIF : 41502000310784

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran

2^{ème} AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01 /SME/SDFM/SG/ESSBO/2025 (Après Infructuosité)

L'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant : **Travaux d'aménagement et de rénovation de l'auditorium au profit de l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran en lot unique.** (Après Infructuosité)

Conditions d'éligibilité

Conformément à l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est ouvert aux entreprises disposant des capacités juridiques et réglementaires conformes à la réglementation algérienne pour l'exécution des marchés publics.

Pour que leur offre soit admise, les soumissionnaires doivent apporter la preuve qu'ils répondent aux conditions d'éligibilité telles que définies ci-après et qu'ils disposent des capacités et ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution du marché.

TOUTES LES OFFRES PRESENTES DOIVENT REMPLIR LES CONDITIONS SUIVANTES :

a)-Capacités professionnelles

Les entreprises soumissionnaires doivent obligatoirement :

-Disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité de catégorie supérieure ou égale à Quatre (4) avec comme activité principale « travaux en bâtiments ».

-Avoir réalisé au moins un projet de même nature (un projet de catégorie C ou plus, ou un projet de réalisation ou d'aménagement ou de réhabilitation d'un équipement) d'un montant supérieur ou égal à Quarante millions (40 0000.000) de dinars au cours des 10 dernières années, justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par un service contractant public.

b)-Capacités humaines et techniques

Le personnel à mettre en place en charge de l'exécution des travaux de ce lot doit obligatoirement comprendre au moins :

- Un ingénieur en génie électrique, justifié par un diplôme universitaire d'ingénieur d'état ou de master).

- Avoir au moins cinq (05) ouvriers

Ce personnel doit être régulièrement affilié à la CNAS (en cours de validité).

NB : Il est à préciser que les moyens en capacité humaine et technique ne feront pas l'objet d'une notation

c)-Capacités financières

La condition d'éligibilité relative aux capacités financières du soumissionnaire est vérifiée sur la base du chiffre d'affaires moyen des travaux réalisés au cours des 03 dernières années, justifiée par les bilans visés par les services des impôts et qui doit être d'un montant minimal de cinquante millions (50.000.000,00 DA).

NB : Le soumissionnaire ayant proposé un délai de réalisation supérieur à huit (08) mois sera systématiquement éliminé.

Le présent cahier des charges ne prévoit pas un groupement solidaire ou conjoint pour participer dans le présent appel d'offre

Le soumissionnaire, sous peine de rejet de son offre, est tenu de présenter une offre pour l'ensemble des items de l'opération.

Les candidats intéressés peuvent directement ou par le biais d'un représentant dûment mandaté par leur soin, retirer le cahier des charges auprès de l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran, Cité Emir Abdelkader, Ex-INESSMO, 31000, BP 1042 Saim Mohamed contre paiement de Cinq mille (5000) Dinars algériens, non remboursables, soit par mandat postal au nom de l'agent comptable de l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran, compte CCP N° 0008324044c14, soit par paiement en espèces de ladite somme au niveau du comptable de l'ESSBO. La quittance de paiement constitue une pièce justificative qui doit obligatoirement être jointe au dossier au moment du dépôt de l'offre.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière comme suit :

1- Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Une déclaration de candidature remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.

- Une déclaration de probité ; remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges (une seule déclaration pour le lot).

- Les statuts pour les sociétés.

- Une copie de la carte d'identification fiscale (NIF),

- Le Certificat de qualification et classification professionnelle selon les conditions d'éligibilités.

- Le registre de commerce électronique

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

- Extrait de rôle apuré ou avec un échéancier de paiement et portant la mention « non inscrit a : fichier national des fraudeurs »

- L'extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise en cours de validité.

- Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux auprès du CNRC de la dernière année délivrée par le Centre National du Registre du Commerce.

- Les pièces paras fiscales certifiées conformes devant constater la mise à jour des redevances ou cotisations (Mise à jour CASNOS, CNAS et CACOBATPH en cours de validité).

2- Dossier offre technique

L'offre technique doit être établie conformément au cahier des charges et doit comporter les documents suivants :

- Le présent cahier des charges comprenant :

1. Instruction aux soumissionnaires : signée, datée et cachetée portant à la dernière page : mention manuscrite « Lu et accepté ».

2. Le cahier des Prescriptions Spéciales (C.P.S.) signé, daté et cacheté, sans mentionner le montant de l'offre, portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté ».

3. Le cahier des Prescriptions Techniques Communes (C.P.T.C.) signé, daté et cacheté, portant, la mention manuscrite « Lu et accepté ».

- Une déclaration à souscrire, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.

- Planning des travaux avec délai de réalisation renseigné, signé et cacheté

- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique, à savoir :

1. La liste des moyens humains (Personnel technique, ingénieurs et/ou Techniciens) justifiés par les attestations de mise à jour CNAS en cours de validité + diplômes.

2. Mémoire Technique Justificatif comprenant : la qualité et moyens humains du soumissionnaire et le délai de réalisation

NB : le non renseignement et la non signature du mémoire technique justificatif entraînera le rejet de l'offre.

3- Dossier Offre financière

L'offre financière doit comporter les documents suivants :

1. La lettre de soumission renseignée, datée et signée, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.

2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné, daté et signé.

3. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné, daté et signé.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces 3 enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offres n° 01/SME/SDFM/SG/ESSBO/2025 -

Travaux d'aménagement et de rénovation de l'auditorium au profit de l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran en lot unique. (Après Infructuosité)

La durée de préparation des offres est fixée à vingt-et-un (21) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00 au niveau de l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran, Cité Emir Abdelkader, Ex-INESSMO, 31000, Oran, BP 1042 Saim Mohamed. Tel : 041.24.63.59

Dans le cas où ce jour coïncide avec un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique en présence des candidats ou soumissionnaires ou leurs représentants, le même jour de dépôt des offres à 12h15 minutes, au niveau de la Salle de réunion de l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran, Cité Emir Abdelkader, Ex-INESSMO, 31000, Oran, BP 1042 Saim Mohamed.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de validité des offres égal à la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) mois.

LE DIRECTEUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Tiemcen
Daira de Marsa Ben M'Hidi
Commune de M'Sirda Fouaga
NIF : 98413309059512

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/2025

Le Président de l'Assemblée Populaire Commune de M'Sirda Fouaga, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

LOT 01 : Renovation et Extention du réseau d'AEP à Bouziza ; Dar Djidida Et Ouled Ben Amer Commune de Msirda Fouaga

LOT 02 : Réalisation de Réseau D'assainissement A Dar Djidida Et Ouled Bouyakoub(Deuxième Tranche)

Le présent dossier d'Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales est destiné à toutes les entreprises publiques ou privées qualifiées en Hydraulique disposant d'un:

1/ Certificat de Qualification et de classification professionnel : LOT 01 catégorie 3 et plus activité principale Travaux hydraulique

LOT 02 catégorie 3 et plus (activité principale Travaux hydraulique avec code 34-705)

2/ Un certificat de bonne exécution pour des projets de même nature signé par le maître d'ouvrage chaque lot

3/ Capacités financière chiffre d'affaire moyen des trois dernières années 2022 -2023-2024 ≥ ¼ d'estimation administrative de projet ;

les entreprises nouvellement créées ne sont pas concernées à cette condition .

Les soumissionnaires sont invités à présenter par leurs références accompagnées de toutes les informations utiles relatives à des travaux similaires à ceux du présent marché.

Peuvent soumissionner et sont appelées à retirer le cahier de charge auprès de Bureau des marchés publics, contras et programmes de la commune de M'Sirda Fouaga, N° 10 au rez de chaussée, contre paiement de la somme (5000 DA).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, qui sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n° 03/2025, l'objet de l'appel d'offres ».

Le dossier de candidature contient:

Le dossier de candidature :

- une déclaration de candidature dûment remplie et datée et signée par le soumissionnaire ;
- une déclaration de probité dûment remplie et datée et signée par le soumissionnaire ;
- les statuts pour les sociétés ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités, des soumissionnaires:
 - a. Capacités professionnelles : Certificat de Qualification et de classification professionnelle catégorie 3 et plus (activité principale Travaux hydraulique).
 - b. Capacités financières : les bilans des trois dernières années 2022 -2023-2024 et les références bancaires .
 - c. Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

L'Offre technique

- Une déclaration à souscrire dûment remplie et datée et signée par le soumissionnaire;
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique remplie , datée et signée portant tous les informations demandés dans le cahier des charges
- Le présent cahier des charges remplie, caché et signée portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

L'offre financière:

- La lettre de soumission dûment remplie et datée et signée par le soumissionnaire;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et datée et signé par le soumissionnaire;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et datée et signé par le soumissionnaire;
- Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, spécifications et plans figurant au dossier d'Appel d'offre et s'effectuera aux risques du soumissionnaire.

Les soumissions qui ne répondraient pas aux conditions arrêtées dans le dossier de d'Appel d'offre seront irrecevables,

- La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens ou les Journaux électronique.
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12 :00 auprès de Bureau des marchés publics ,contras et programmes la commune de M'Sirda Fouaga N° 10 au rez de chaussée. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis se fera en séance public le dernier jour de la durée de la préparation des offres à 13:00 h au siège de la commune.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours + la durée de préparation des offres

Le P/APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531015871 07.12.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME
DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA DE RELIZANE
N° 2531015871/DEP/2025
N° 2531015871/SMP/DEP/2025

AVIS
D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE

dont le NIF. N° (424024000048285)

Conformément à l'article 46 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

- APPEL D'OFFRE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 49 /2025 Au Journaux (El-Chabab en langue Arabe en date du 02/10/2025 Et (Le Carrefour D'Algérie en langue Française en date du 30/09/2025 Concernant le :

PROJET : Réalisation d'un Lycée Type 1000 au Niveau des 1400 Logements au Quartier ROMAINE SATAL, Commune de RELIZANE, (Cité d'habitats Intégrées 2024).

Lot 02 : Réalisation Salle De Sport.

Lot 03 : Réalisation des Logements (01F5, 02F4, 04F3).

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres Technique et Financière en date du 12/10/2025 est attribué provisoirement aux soumissionnaires suivants -

N° du Lot	ENTREPRISES	MONTANT DE L'OFFRE	MONTANT CORRIGE	Délai	ORS
02	Infructueux				
03	FERRAGUE MOURAD NIF : 185480201564130	31.410.192.10 DA	31.546.987.10 DA	06 Mois	Moins disant Qualité Techniquement

NB : le service contractant est tenu d'inviter tout soumissionnaire intéressé de se rapprocher à nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission de Wilaya des Marchés publics dans un délai de dix (10) jours, à compter de la publication du présent avis 02 dans le BOMOP et les quotidiens nationaux et Presse Electronique Conformément aux dispositions de l'articles 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

OBSERVATION : Pour Le Lot : N°-02: est déclaré Infructueux, Le financement des besoins ne peut être assuré, Conformément à l'article 40 du décret présidentiel N°15-247 en date du 16 Septembre 2015.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531015824 07.12.2025

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531015849 07.12.2025

Secteur maritime

L'économie bleue et l'intégration de l'IA au coeur d'une conférence internationale

L'économie bleue 4.0 en Algérie ainsi que l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) dans le secteur maritime, ont été mises en lumière, mercredi lors de la dernière journée de la 1re édition de la conférence internationale de la transition énergétique et la numérisation du secteur maritime, organisée par l'Université des sciences et de la technologie d'Oran (USTO). Dans ce contexte, le Dr Samir Bachouche, chercheur et expert au Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'Aquaculture (CNRDPA), a expliqué la signification de l'économie bleue 4.0, qui est, selon lui, «une approche intégrée et durable de l'utilisation des ressources maritimes et aquatiques, en mettant l'accent sur l'innovation technologique et la durabilité environnementale». Il a souligné, à ce titre, la richesse de la région de la Méditerranée, à laquelle appartient l'Algérie, pour sa biodiversité marine et ses ressources minérales, en plus des différentes activités liées au domaine marin, dont la pêche et l'aquaculture. Toutefois, a-t-il dit, «la mer Méditerranée fait face à d'importants défis, dont l'augmentation constante de la température, la pollution et l'érosion

côtière, entre autres, qui affectent l'environnement marin et y opèrent beaucoup de changements, d'où l'obligation d'y répondre rapidement et intelligemment». Il a rappelé, à cet effet, la Stratégie nationale pour l'économie bleue (SNEB 2030) de l'Algérie, qui vise à «protéger les ressources maritimes et côtières du pays et promouvoir une utilisation durable et responsable de ces ressources», ajoutant que «cette stratégie s'inscrit dans le cadre d'une approche globale de développement durable, visant à protéger l'environnement, tout en exploitant les ressources maritimes de manière efficace». La «SNEB 2030» a pour but de diversifier l'économie algérienne en intégrant les secteurs liés à la mer, comme la pêche, l'aquaculture, le tourisme maritime et l'exploitation des ressources minérales, et met l'accent sur la nécessité d'une gestion durable des ressources maritimes, afin de préserver la biodiversité marine et de maintenir l'équilibre des écosystèmes, a-t-il noté. Pour sa part, le Pr Redouane Tlemçani, vice-recteur de l'USTO-MB chargé des relations extérieures, la coopération, l'animation, la communication et les manifestations, également responsable du

laboratoire Sciences des données avancées et applications cognitives (ADASCA), a mis l'accent sur l'utilisation de l'IA dans le domaine maritime qui pourrait, selon lui, opérer «une transformation profonde du secteur pouvant garantir efficacité, sécurité et durabilité». L'IA permettrait, selon le même intervenant, «une gestion plus intelligente des flottes, des itinéraires et des ports, réduisant sensiblement les coûts et les délais des opérations». Cette technologie pourra également opérer sur le renforcement de la sécurité maritime, à travers l'identification des risques de collision d'accidents maritimes, des conditions météorologiques extrêmes, la coordination améliorée des opérations de sauvetage et aussi la protection contre les menaces numériques croissantes en mer, a expliqué le même spécialiste. Au cours de cette conférence internationale de deux jours, plusieurs conférences portant sur la transition énergétique dans le secteur maritime ont été présentées, notamment les énergies renouvelables et les carburants alternatifs, la transformation numérique du secteur maritime, ainsi que les réglementations maritimes relatives à la sécurité environnementale.

LAMO

Exportation de plus de 5.000 tonnes de divers produits sidérurgiques



L'entreprise algérienne de laminage de l'acier de l'Ouest "LAMO", située à Bethioua (wilaya d'Oran), a exporté, durant l'année en cours, 5.300 tonnes de divers produits sidérurgiques vers l'Afrique, l'Europe et les USA, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette entreprise. Le responsable commercial, Abou Aïssa Ihsane, a indiqué à l'APS que l'entreprise, issue d'un partenariat algéro-turc, a réalisé, depuis le début de l'année, neuf opérations d'exportation totalisant 5.300 tonnes de divers produits sidérurgiques, tels que le fer plat et le fer rond. Ces exportations ont été effectuées à partir des ports d'Oran, d'Arzew et de Mostaganem vers la Tunisie, le Royaume-Uni, le Portugal, la Grèce et les Etats-Unis, a-t-il précisé, ajoutant que la valeur globale de ces exportations a atteint 6 millions de dollars. Il a, d'autre part, signalé que des opérations sont programmées au cours du mois de décembre pour exporter environ 3.000 tonnes supplémentaires de ces produits vers certains pays africains et européens. Ces opérations d'exportation ont été rendues possibles grâce aux mesures incitatives mises en place par l'Etat en faveur des opérateurs économiques pour diversifier l'économie hors- hydrocarbures, notamment les facilités douanières, ainsi que la série de mesures prises au niveau des établissements portuaires, ayant contribué de manière notable à la croissance des exportations. Pour rappel, la production annuelle de l'Entreprise algérienne de laminage de l'acier de l'Ouest "LAMO", entrée en exploitation en mars 2023, est estimée à 220.000 tonnes de divers dérivés du fer, et emploie 300 travailleurs, a fait savoir la même source.

Gestion hôtelière

Le Village méditerranéen adopte un nouveau système numérique

La direction du Village méditerranéen à Oran a signé, jeudi, un nouvel accord avec une entreprise spécialisée dans les solutions technologiques, dans le cadre de ses efforts visant à moderniser la gestion et à actualiser les méthodes administratives à travers la poursuite de son projet de transformation numérique, a-t-on appris de cet établissement touristique. La même source a précisé que cette initiative vise à améliorer les services offerts aux clients et à élever le niveau de performance interne. Le projet prévoit l'adoption d'un système numérique moderne pour la gestion hôtelière, qui facilitera les opérations de réservation et simplifiera les procédures administratives, tout en renforçant la précision des échanges d'informations entre les différents services. Conformément à cet accord, le nouveau système sera acquis, installé, le personnel formé à son utilisation



et mis en service au niveau du serveur et des postes de travail au sein du Village méditerranéen, dans le but d'assurer une communication plus efficace avec les clients et de garantir un plus grand niveau de transparence ainsi qu'une meilleure qualité de service, selon la même source. Cette initiative reflète l'enga-

gement du Village méditerranéen, dont la capacité d'accueil est estimé à plus de 4.000 lits, à suivre les transformations numériques et à adopter des solutions technologiques avancées contribuant à améliorer l'expérience des visiteurs et à renforcer la performance globale de l'établissement, a-t-on encore souligné.

Théâtre régional Abdelkader-Alloula

Les travaux de réhabilitation bientôt lancés

Les travaux de réhabilitation du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran, classé patrimoine national, seront lancés prochainement, a indiqué, jeudi, la Direction locale de la Culture et des Arts. La même source a précisé que l'entreprise chargée du projet de réhabilitation a été sélectionnée, récemment, ajoutant que les travaux débiteront dès la désignation du bureau d'études devant assurer le suivi de l'opération, dans le cadre d'un programme adopté par le ministère de

la Culture et des Arts cette année. Le projet de réhabilitation, inscrit dans le sillage du classement national de ce monument culturel au début de l'année, comprend des travaux de maintenance du bâtiment, ainsi que la mise à niveau des dispositifs de sécurité, de prévention et d'urgence, a-t-on indiqué. Le bâtiment du théâtre, qui remonte au début du XXe siècle, a été inauguré en 1907 sous l'appellation "Opéra d'Oran", signale-t-on. Ce lieu culturel se distingue par sa valeur historique

et architecturale de style baroque, et comprend plusieurs salles, ainsi qu'une scène conçue selon le modèle italien. Le Théâtre régional d'Oran constitue un important espace artistique, ayant accueilli et produit de nombreuses œuvres théâtrales appréciées par le public et la critique, et couronnées de plusieurs distinctions nationales et internationales. Il est ainsi devenu une destination touristique et culturelle attirant des visiteurs de diverses wilayas du pays et de l'étranger.

Lutte contre

la clochardisation à Es-Sénia

L'ordre public imposé aux constructeurs illégaux

La police, en coordination directe avec les services de la daïra et la commune, pour suivre avec fermeté l'éradication des constructions illégales sur le territoire de la Daïra d'Es-Sénia. Depuis jeudi dernier, extensions et constructions illégales disparaissent de plus en plus. La ville d'Es-Sénia retrouve son image. Les citoyens ont poussé un ouf de soulagement, dans un bon nombre d'endroits. Au centre de la commune, beaucoup de trottoirs et places publiques ont été libérés. Sur les lieux, le constat est favorable pour retrouver une ville où la propreté et l'ordre public sont respectés. Depuis le début de la matinée du jeudi dernier, une forte mobilisation des moyens humains et matériels a été lancée. En moins d'une journée, plus d'une vingtaine d'extensions et constructions illégales ont été rasées. La plupart des éradications et des extensions illégales ont touché les locaux commerciaux. Il faut dire que certaines extensions, en plus du blocage des trottoirs, mettaient les passants en danger du fait qu'ils sont dans l'obligation de circuler au milieu des véhicules. On apprend de sources bien informées, que l'opération se poursuit jusqu'à mettre fin à cette anarchie qui a trop duré. A signaler qu'aucune réaction violente n'a été signalée durant le déroulement de cette opération.

A. Kader

Boukadir (Chlef)
Démantèlement d'un réseau de trafiquants de stupéfiants

Les éléments de la police de Boukadir, relevant de la sûreté de wilaya de Chlef, ont réussi à neutraliser un réseau de trafic de drogues et à saisir des quantités importantes de substances illicites. L'opération, menée par les éléments de la brigade de la police judiciaire, s'est appuyée sur des investigations et filatures ciblées. Un suspect âgé de 24 ans, recherché sur mandat pour trafic illicite de stupéfiants, a été interpellé dans son domicile à Oued Sali. La perquisition, effectuée en coordination avec le parquet compétent, a permis la saisie de : 180 capsules de prégabaline 300 mg d'origine étrangère, 15 comprimés d'ecstasy, un montant de 42 000 DA provenant du trafic, et des armes blanches interdites (couteaux de type «Bouchia» et «cutter»). L'extension de l'enquête, basée sur des techniques de surveillance et de recoupement, a permis d'identifier cinq complices, dont deux femmes, qui ont été interpellés et dont les domiciles ont été perquisitionnés. Une nouvelle saisie a permis de récupérer 17 comprimés de tramadol et une quantité de cannabis traité. Après la finalisation des procédures d'enquête, tous les suspects ont été placés sous mandat judiciaire et présentés devant le tribunal de Boukadir pour être poursuivis conformément à la loi.

N. Ouadah

Belhacel (Relizane)
Une vaste campagne de nettoyage pour améliorer l'environnement urbain



Dans le cadre des actions destinées à préserver la propreté, l'embellissement du cadre de vie et la protection de l'environnement, le métier technique de la commune de Belhacel a mené une large campagne de nettoyage, touchant plusieurs points sensibles à travers le territoire communal. Mobilisant l'ensemble des moyens humains et matériels disponibles, l'équipe technique est intervenue pour éliminer les déchets accumulés et assainir les espaces publics fortement fréquentés par les habitants. Cette opération s'inscrit dans une stratégie locale visant à réduire les points noirs et à améliorer durablement la qualité de vie dans la commune. Selon les services municipaux, l'intervention a ciblé en premier lieu les abords de la route wilayale n°12, reliant Belhacel à Yellel, où d'importantes quantités d'ordures et de débris ont été ramassées. Ce tronçon connaît un trafic régulier, ce qui rend la préservation de sa propreté indispensable aussi bien pour la sécurité que pour la visibilité des usagers. La campagne s'est également étendue aux cités de 50 et 70 logements sociaux où les agents communaux ont procédé à l'enlèvement des déchets, au nettoyage des espaces communs et à l'assainissement des alentours des immeubles. Cette initiative vise à offrir un environnement plus sain aux résidents et à encourager une gestion responsable des déchets ménagers. Par ailleurs, une opération de nettoyage spécifique a été menée devant la nouvelle école secondaire «Chahid Khalil Bouzid» ainsi que le CEM «Ahmed Ben Bella», afin d'assurer un cadre propre et sécurisé aux élèves, surtout durant les heures de forte affluence. La commune de Belhacel souligne que cette campagne fait partie d'un programme régulier de nettoyage qui se poursuivra dans d'autres secteurs dans les semaines à venir.

N. Ouadah

Accidents de la circulation à Sidi Bel-Abbès
Tragédie routière en série

Par Mohamed Nouar

La matinée du mercredi de la semaine écoulée a été marquée par une série d'interventions intenses des unités de la Protection Civile à travers la wilaya, suite à une multiplication d'accidents de la circulation sur les principaux axes routiers. Ce constat alarmant soulève, une fois de plus, la question cruciale de la sécurité routière et des facteurs systémiques qui contribuent à cette morbidité persistante. Les services de secours ont été sollicités pour un total de cinq accidents distincts sur les routes nationales (RN) n°92, n°07, n°95, n°13 et n°109. La diversité des lieux d'intervention de Mostefa Ben Brahim à Merine, en passant par Belarbi, Boukhnefis et Sidi Hamadouche, illustre une dispersion du risque sur l'ensemble du réseau, transcendant les zones à forte densité urbaine, à savoir sur la RN 92 (Belarbi), une collision de deux véhicules légers sans aucune victime à déplorer d'où l'intervention de l'unité de Mostefa Ben Brahim. Sur la RN 07 (Zone Industrielle), la déviation d'une voiture de tourisme, occasionnant trois victimes (âgées de 48 à 78 ans), toutes transférées aux urgences de la wilaya. (Intervention de Boubechire Mokhtar), sur la RN 95 (Boukhanefis), déviation et renversement d'un camion avec remorque, aucune victime. (Intervention de l'unité de Boukhnefis). Sur la RN 13 (Sidi Hamadouche), déviation d'une voiture de tourisme, blessant une femme de 45 ans au niveau de la poitrine et du bassin, évacuée vers la polyclinique. (Intervention de l'unité de Aïn El Berd). Au niveau de la RN 109 (Merine), une collision de



deux voitures, le bilan le plus lourd avec six victimes blessées, transférées à la polyclinique. (Intervention de l'unité de Merine. Ces événements ne constituent pas de simples faits divers, mais pointent vers une pathologie chronique de la mobilité. Les accidents impliquant des déviations ou des renversements (RN 07, RN 95, RN 13) suggèrent souvent une conjugaison de facteurs liés à la vitesse excessive, à la perte de contrôle due à l'inattention ou à la fatigue ou encore un état dégradé des infrastructures routières. La présence d'un accident de poids lourd (camion avec remorque sur la RN 95) rappelle, en outre, l'impact de la logistique transport dans cette équation du risque. Le bilan humain total s'élève à 10 blessés, touchant des individus de tous âges, ce qui rappelle l'universalité du risque routier. L'accident de Merine, le plus impactant en termes de victimes, met en lumière le danger accru des collisions fronta-

les ou latérales, souvent conséquences d'un non-respect des distances de sécurité ou des règles de priorité. Au-delà de la réponse d'urgence qui a été rapide et efficace comme en témoignent les transferts vers les structures de soins, cette succession de sinistres appelle à une analyse plus fine des causes profondes. Pour le facteur humain, la nécessité de campagnes de sensibilisation pérennes ciblant la conduite responsable et la détection précoce des facteurs de risque comme la fatigue ou la distraction (téléphone portable). Pour le facteur matériel/réglementaire, l'examen de l'état du parc automobile (contrôle technique) et renforcement de l'application des règles du Code de la route notamment sur les axes nationaux et pour le facteur infrastructurel, l'évaluation des sections routières où les accidents se multiplient, en vue d'opérations de réaménagement (signalisation, glissières, état du revêtement).

Chambre de Commerce et d'Industrie Mina à Relizane
Portes ouvertes sur le paiement électronique et la digitalisation des transactions

Par N. Ouadah

La Chambre de Commerce et d'Industrie, Mina Relizane, a organisé des portes ouvertes dédiées à la sensibilisation et à la vulgarisation de l'utilisation des moyens de paiement électronique, en coordination avec la Direction du Commerce et de la Régulation du Marché de la wilaya, et ce, dans le cadre des efforts nationaux visant à renforcer la transition numérique dans les transactions commerciales et à moderniser les services économiques. Cette manifestation a pour objectif d'accompagner les opérateurs économiques, les commerçants et les consommateurs dans leur transition progressive vers les services numériques, en les informant sur les avantages du paiement électronique et en leur expliquant les différents mécanismes d'utilisation, afin de garantir des transactions plus souples et un haut niveau de transparence au sein du marché local. Les portes ouvertes ont connu la participation active de plusieurs banques publiques, telles que BEA, BNA, CNEP, BDL, et BADR. Les représentants de ces établissements ont présenté des exposés techniques portant sur les terminaux de paiement électronique,



le paiement via smartphone, les comptes numériques ainsi que les services bancaires en ligne. Des agences d'assurance, notamment CAAR, ont également pris part à l'événement, en plus de la Chambre de l'Artisanat, de l'Union des Commerçants et Artisans, ainsi que de l'Organisation de Protection du Consommateur, dans une démarche collective visant à accélérer et généraliser l'utilisation des moyens de paiement électronique dans les différentes activités commerciales et de services. L'ouverture officielle de la manifestation a été supervisée par le Directeur du Commerce de la wilaya de Relizane, l'élu provincial de la CCI

Mina, le Directeur de la Banque Centrale de Relizane, ainsi que le Directeur régional de la BADR et le Directeur de la BEA de Relizane. Les intervenants ont souligné, lors de leurs allocutions, que le paiement électronique est devenu une nécessité incontournable, non seulement comme outil moderne facilitant les transactions quotidiennes, mais aussi en tant que choix économique stratégique permettant de réduire les paiements en espèces, de lutter contre le commerce informel, d'améliorer le climat des affaires et de renforcer la confiance entre les opérateurs économiques et les consommateurs.

Tébessa

Développement notable de la filière pomme de terre

La filière de la pomme de terre a connu, ces dernières années dans la wilaya de Tébessa, un développement notable grâce à l'extension des surfaces qui lui sont consacrées, à l'engouement des agriculteurs pour cette culture et aux soutiens et facilités accordés par l'Etat, conduisant à une production de l'ordre de 1 million 700.000 quintaux durant la saison agricole en cours. Cette augmentation significative de la production de pommes de terre a contribué à la disponibilité de ce produit de large consommation sur le marché, entraînant une stabilité des prix de vente et un soulagement parmi les citoyens, tout en ouvrant la voie aux producteurs pour l'exporter vers la Tunisie et la Libye via le poste frontalier de Bouchebka (Tébessa). A cet effet, le directeur des services agricoles (DSA), Djamel Boudjenah, a déclaré à l'APS que la wilaya de Tébessa est devenue "un pôle agricole par excellence", au niveau national, dans la filière de la pomme de terre, la superficie dédiée à cette filière connaissant une augmentation significative au cours des cinq dernières années, passant de 2.860 hectares en 2020 à 4.138 hectares en 2025, principalement dans les communes d'El Ma Labiodh et d'El Houidjbat. Le même responsable a ajouté que le rendement moyen a dépassé, cette année, les 400 quintaux par hectare, ce qui reflète "les efforts des techniciens visant à accompagner les agriculteurs sur le terrain, que ce soit à travers des sorties sur le terrain ou



l'organisation de journées de formation sur la nécessité de suivre le parcours technique depuis la préparation du sol jusqu'à la récolte". Il a également estimé que le soutien des prix des engrais de profondeur par l'Etat et leur mise en quantités suffisantes à la disposition des producteurs, a favorisé "une adhésion massive des agriculteurs à cette filière agricole qui connaît un succès remarquable dans la wilaya frontalière de Tébessa". Le secteur de l'agriculture a été renforcé en juillet dernier dans cette wilaya par la mise en service d'un complexe de réfrigération d'une capacité de 5.000 m3 dans la commune de Cheria, essentiellement destiné à la conservation et au stockage des pommes de terre, mais également d'autres fruits et légumes. Cette installation qui a nécessité un investissement public de 630 millions DA, s'étend sur une superficie d'environ 3 hectares et comprend 9 petites chambres froides pour le stockage

de divers produits agricoles. Les agriculteurs des communes d'El Ma Labiodh et d'El Houidjbat (daïra d'El Ma Labiodh) ont acquis une expérience dans la production de pommes de terre, surtout que cette région comprend plus de la moitié de la superficie dédiée à cette filière agricole dans la wilaya, en plus de disposer de conditions climatiques favorables et de ressources d'irrigation. Dans ce sens, Bilal Djabri, exerçant le métier d'agriculteur depuis plus de vingt ans dans la commune d'El Houidjbat, a souligné l'importance de maîtriser les techniques de la préparation du sol avant la plantation, de respecter le parcours technique et le volume d'eau nécessaire à chaque type de pomme de terre, ainsi que les quantités d'engrais et leur profondeur et de savoir déceler les maladies pouvant affecter les tubercules, estimant que cela contribue au développement de la filière pomme de terre dans la région.

Programme AADL 3 à Tébessa

Pose de la 1ère pierre de 1.000 logements dans la commune de Boulhaf Dir

Le directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Riad Guemdani, a supervisé, jeudi, dans la commune de Boulhaf Dir (Tébessa), la pose de la 1re pierre pour la construction d'un ensemble de 1.000 logements location-vente dans le cadre du programme AADL 3. Selon les explications fournies sur le site du projet, en présence du wali de Tébessa, Ahmed Belhadad, cette première tranche du programme AADL 3, implantée dans le POS (plan d'occupation des sols) n3 de la commune de Boulhaf Dir, s'étend

sur plus de 80.000 m2 où seront construits 45 immeubles pour un délai contractuel de 24 mois. M. Guemdani a déclaré, à cette occasion, qu'avec le lancement du projet de la wilaya de Tébessa, le 5e à travers le pays, le nombre de logements implantés a atteint les 14.050 unités sur un total de 46.000 unités annoncées précédemment par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, en tant que 1re tranche au niveau national, avant d'affirmer que les entreprises de réalisation ont été désignées, et qu'un suivi de terrain sera effectué afin de res-

pecter les délais impartis. Le DG de l'AADL a également affirmé que les projets relevant du programme AADL 3 "se distinguent par un nouveau style architectural et un aménagement extérieur répondant aux attentes des habitants", ajoutant qu'une attention particulière sera portée à la sécurité des bâtiments par l'application des normes antisismiques durant la phase de réalisation. M. Guemdani a souligné que les projets AADL seront "réalisés avec des matières premières et des matériaux de construction 100 % locaux", ce qui permettra, dit-il, de consolider l'économie nationale.

Entreprise portuaire de Skikda

Mise en service d'une unité mobile innovante pour la collecte et le traitement des déchets liquides

Une unité mobile innovante destinée à collecter et à traiter les déchets liquides a été mise en service par l'Entreprise portuaire de Skikda (EPS), indique un communiqué publié jeudi par cette entreprise. Selon ce document, les cadres de l'EPS ont supervisé, aux côtés du directeur de wilaya de l'environnement, Tahar Miloud Amer, la mise en service de cette unité qui reçoit et traite les déchets liquides polluants résultant des activités des remorqueurs maritimes et des navires.

L'opération a été réalisée dans le cadre d'un accord de partenariat entre l'entreprise portuaire et le Centre de recherche en environnement (CRE) d'Annaba, rattaché au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le communiqué de l'EPS ajoute que ce partenariat entre les deux secteurs est à même de renforcer la coopération entre les deux parties dans les domaines de la recherche scientifique et environnementale ainsi que dans la gestion des ports. L'unité mise en service, d'une

capacité de traitement estimée à 5 m3/heure, est "la première du genre dans les ports du pays", l'EPS étant "pionnière et précurseur dans l'adoption de ce type de projets prometteurs", lit-on encore dans le document. Cette unité mobile utilise des "nanoparticules vertes" qui sont 100% naturelles et respectueuses de l'environnement, en plus de tirer parti de l'énergie solaire, ce qui en fait une solution "durable et innovante" pour le problème des déchets liquides et des eaux de cale.

Bouira

Une femme incommodée par le monoxyde de carbone

Une personne intoxiquée par le monoxyde de carbone a été découverte dans sa maison sise dans le village Maadhi qui est rattaché administrativement à la commune de Taghzout qui se situe à quelques 12 Km au cardinal est du chef-lieu de la Wilaya Bouira. La dame âgée de 52 ans est victime d'une intoxication au monoxyde de carbone hier, en fin d'après-midi, selon le lieutenant Youcef Abdat responsable de la cellule d'information et de communication de la protection civile de la wilaya de Bouira, le gaz mortel provenait d'un chauffage défectueux. La victime s'est retrouvée en proie à de graves difficultés respiratoires. Les éléments de la protection civile du poste avancé de la Daïra de Haizer ont été appelés à se rendre dans la maison de la victime, les éléments de la protection civile sont intervenus lui prodiguant les premiers soins avant de la transférer vers l'hôpital de la ville de Haizer pour une prise en charge médicale. Grâce à la rapidité des secours, un drame a été évité. Cet incident relance la nécessité et l'obligation d'une bonne aération des habitations et d'un entretien régulier des appareils de chauffage, afin d'éviter ce type de drame, notamment en cette période où les températures sont basses. Toujours, selon Monsieur Abdat, les services de la protection civile ont enregistré au niveau de la wilaya de Bouira quatre (4) personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone et ont comptabilisé 18 décès et 465 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone au niveau national, et ce, depuis le mois d'octobre à ce jour du 2 du mois en cours. Pour rappel, la campagne de sensibilisation contre les dangers du gaz du monoxyde de carbone se poursuit à travers les 45 communes de la wilaya de Bouira.

TAIB HOCINE

Une mosquée cambriolée à Bouira

Dans la nuit du mercredi à jeudi, la mosquée de la commune de Djebahia qui se situe au cardinal nord du chef-lieu de la wilaya de Bouira, a été la cible de cambrioleurs dont le nombre est encore indéterminé, a-t-on appris de sources concordantes. Les voleurs ont forcé la serrure de la porte principale et pénétré par effraction dans ce lieu de culte, pour y voler la caisse de la Zakat, des tapis, un appareil de sonorisation et d'autres objets, est-il précisé. Toutefois, une enquête a été ouverte par les éléments de sécurité afin de retrouver les auteurs de cet acte répréhensible inédit dans la région et qui a jeté effroi et consternation au sein de la paisible population.

TAIB HOCINE

Boussaâda

Journée de formation au profit des associations locales et des acteurs de la société civile

La wilaya de Boussaâda a abrité, jeudi, une journée de formation au profit de la société et des associations locales, organisée par l'Observatoire national de la société civile (ONSC) en coordination avec les services de la wilaya. Président cette rencontre de formation qui s'est tenue dans la salle de conférences de l'Institut national spécialisé en formation professionnelle Taïbi-Rabah, à Boussaâda, Hafid Choukri, vice-président de l'ONSC, a indiqué que cette journée de formation se décline en 4 ateliers consacrés à "la gestion financière et administrative", au "renforcement du rôle de la société civile dans la lutte contre le fléau de la drogue", aux "projet associatif et les mécanismes de financement" ainsi qu'à "la lutte contre la désinformation et la manipulation médiatique". Il a ajouté que cette initiative, encadrée par des membres et des cadres de l'ONSC, des professeurs et des spécialistes, s'inscrit dans le cadre d'un programme visant à renforcer les compétences des acteurs associatifs et à leur fournir des outils modernes de gestion, d'encadrement et de communication, afin de hisser l'action associative à des niveaux plus efficaces et mieux organisés.

الاستاذ عصمان الحو هشام
مؤثق بمستغانم ولاية مستغانم
تأسيس مؤسسة
ذات الشخص الوحيد والمسؤولية المحدودة
*م.ش.و.ذ.م.م " فيكتور بلميري *
بموجب عقد حرر بمكتبنا ، في 02 ديسمبر 2025 ، والمسجل في أوانه ، تم تأسيس الشركة ذات
المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد المسماة " فيكتور بلميري " من طرف السيد بنيزة
أحمد (ولد أحمد) لمدة 99 سنة ، الكائن مقرها الاجتماعي : محل كائن حي العرصاء الحامل
لمراجع المسح قسم 43 مجموعة ملكية رقم 83 ولاية مستغانم ، ذات رأسمال قدره
(20.000,00 دج) ، مقسم إلى (20.000) حصة بقيمة (1000دج) للحصة الواحدة وقد تم
اسناد تسيير الشركة للسيد بنيزة أحمد (ولد أحمد)، لمدة غير محدودة ، المتمثل موضوعها
في: نقل البضائع (نشاط منظم) تحت رمز النشاط 604105 * موزع متنقل للخردوات تحت رمز
النشاط 618025 * موزع متنقل للعقاقير تحت رمز النشاط 618026 * تخزين السلع تحت
رمز النشاط 604604 * استيراد التجهيزات والمعدات لصنع الخردوات والعقاقير تحت رمز
النشاط 441101 * استيراد التجهيزات والمعدات وأدوات الترخيص الصحي تحت رمز النشاط
441102 * استيراد الصمامات الموجهة لكل الاستعمالات تحت رمز النشاط 441103 *
استيراد معدات تحضير دهان السيارات تحت رمز النشاط 441104 * استيراد الخردوات
والعقاقير تحت رمز النشاط 441201 * استيراد أدوات القفالة تحت رمز النشاط 441202 *
استيراد التجهيزات والمعدات وأدوات النظافة والصيانة المنزلية والمهنية تحت رمز النشاط
441203. لإيداع: إيداع لنسختين من العقد ، بالمكتب المحلي للسجل التجاري لولاية مستغانم
الاعلان/المؤثق
07.12.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدewan العمومي للقضائية
الاستاذة بلحميتي عائشة
محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
مجلس قضاء مستغانم
الكائن مكتبها ب حي مسكن طريق وهران عمارة - 7A مستغانم
الهاتف: 045/41/82/39
محضر تبليغ اعدار بالدفع عن طريق النشر
المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
بناء على الأمر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة
مستغانم المؤرخ في 2025/11/13 تحت رقم الترتيب 25/000397
فهرس رقم 2025/625. بطلب من السيد: الأستاذ بلقيوس رضوان
القائم في حق بنك التنمية المحلية وكالة بن سليمان 423 مستغانم
الممثلة من طرف مديرها. الكائن ب : نهج محمد خميسي رقم 05 ولاية
مستغانم. قمنا بنشر نسخة من محضر تبليغ اعدار بالدفع المؤرخ في
2025/07/15. الى السيد: بلخوان عمور ابن حراق. العنوان : تعاونية
بن عباد بن ذهيب رقم 06 مستغانم. دفع مبلغ الدين الأول المقتر ب :
بالدين الأول والدين الثاني. في حالة عدم الوفاء بدينكم اتجاه البنك خلال
الدين الثاني المقتر ب : 10.000.000,00 دج عشرة ملايين دينار
جزائري. وجميع الفوائد والرسوم والعمولات والمصاريف المرتبطة
بالدين الأول والدين الثاني. في حالة عدم الوفاء بدينكم اتجاه البنك خلال
(15) يوم من تاريخ الاعذار بالدفع ستستخدم ضدهم كافة الإجراءات
القانونية اللازمة لتنفيذ الرهن المشار اليه اعلاه طبقا لنص المادة 02
من المرسوم التنفيذي 132 06 المشار اعلاه والقيام بكل ما ينص عليه
القانون من اجراءات الحجز والبيع العقاري لدى الجهة القضائية
المختصة من أجل تحصيل كافة الديون. لكي لا يجهل ما تقدم. وإثباتا
أذلك بلغنا كما ذكر اعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر للمخاطب الكل
طبقا للقانون.
المحضرة القضائية
07.12.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.

Contacteur N°: 05.53.81.12.08
Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.lecarrefourdalgerie.dz

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
ACCIDENTS DE LA ROUTE
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
Programme de 150 agents de la Direction des Postes et des Télécommunications
DES POSTULANTS EXIGENT
LE LANCEMENT DE LEUR
RECEVEMENT

LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE
UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE
DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS
LA VIE À SAÏDA
Desseins préparés
pour la ville de Saïda
Saida Ahmed Said
cette semaine
Monsieur El-Hendouh Said
Les femmes oranaises
se plaignent
La semaine dernière
L'ancien ministre
Abd El Aziz et son épouse
sont allés à la messe
Lien sur page 12

LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE
40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHIMI ET 35 MILLIONS POUR SLHANI
LES FAMILLES (CARTES) PORTENT AU GÉNÉRAL
RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN
520 INTERPELLATIONS
EN UNE SEMAINE
À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
24 CAS ENREGISTRÉS À OUAGLA
LES BOMBES ARTISANALES
DETROUENT À CONSTANTINE
364 PERSONNES SOUS
MANDAT DE DÉPÔT À ORAN
VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MINIBUS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
LE MAIRE ET LE CHEF
DU PERSONNEL DEVANT
LE JUGE LE 31 AOÛT
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UNE FILLETTE
RETROUVÉE
À DJELFA
LES DEUX JOUEURS
MAGHRÉBINS LES PLUS
CHERS DE L'HISTOIRE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
HÔPITAL "JERRET YOUSSEF" DE COLLE
SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL
UN MARIN ALGÉRIEN PORTÉ
DISPARU ENTRE LA TURQUIE
ET LA GRÈCE
LA GRANDE SERKHA, LA MACTAL,
LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW
DÉSERTÉES PAR LES GÉNÉRALIS MIGRATEURS
LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON
SOMMES-NOUS PRÊTS
POUR PASSER
CE CAP?
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
DEUX CORPS SANS VIE RECHERCHÉS À DRÉAY ET EL KALA
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
DEUX CORPS SANS VIE RECHERCHÉS À DRÉAY ET EL KALA
LA SUCROSSE EST PRÊTE LE 13 SEPTEMBRE AU SÉJES DE CÉES
DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN TROU DE CA

Coupe du monde 2026

Les groupes annoncés par la FIFA

La cérémonie de tirage au sort de la Coupe du monde de la FIFA 2026 a eu lieu au Kennedy Centre de Washington. Le coup d'envoi du tournoi de l'année prochaine sera donné à Mexico le 11 juin. La FIFA a annoncé les 12 groupes comprenant les 42 équipes lors d'une cérémonie au Centre Kennedy à Washington. Il faudra une journée supplémentaire pour mettre au point la logistique et les horaires des matches afin que, par exemple, les équipes européennes soient programmées à des heures qui conviennent mieux au public européen. Six des équipes participant à la Coupe du monde n'ont pas encore été déterminées et ne seront connues qu'en mars 2026. Quatre d'entre elles seront déterminées lors des barrages de l'UEFA, les deux autres étant issues du tournoi de barrage de la FIFA.

Voici la répartition des 12 groupes.
Groupe A: Mexique, Afrique du Sud, Corée du Sud, barrage D de l'UEFA
Groupe B: Canada, Qatar, Suisse, barrage A de l'UEFA
Groupe C: Brésil, Maroc, Écosse, Haïti
Groupe D: États-Unis, Paraguay, Australie, barrage C de l'UEFA
Groupe E: Allemagne, Côte d'Ivoire, Équateur, Curaçao
Groupe F: Pays-Bas, Japon, Tunisie, barrage B de l'UEFA
Groupe G: Belgique, Égypte, Iran, Nouvelle-Zélande
Groupe H: Espagne, Arabie Saoudite, Uruguay, Cap-Vert
Groupe I: France, Sénégal, Norvège, barrage Fifa 2
Groupe J: Argentine, Algérie, Autriche, Jordanie
Groupe K: Portugal, Ouzbékistan, Colombie, barrage Fifa 1

Groupe L: Angleterre, Croatie, Panama, Ghana
Les mascottes du tournoi posent sur le tapis rouge alors que les invités arrivent pour le tirage au sort de la Coupe du monde de football 2026 au Kennedy Centre de Washington, le 5 décembre 2025.
Et voici à quoi ressemblent les six parcours des barrages:
Barrage A de l'UEFA: Italie, Pays de Galles, Bosnie-Herzégovine, Irlande du Nord
Barrage B de l'UEFA: Ukraine, Pologne, Albanie, Suède
Barrage C de l'UEFA: Turquie, Slovaquie, Kosovo, Roumanie
Barrage D de l'UEFA: Danemark, République tchèque, République d'Irlande, Macédoine du Nord
Barrage Fifa 1: RD Congo, Jamaïque, Nouvelle-Calédonie
Barrage Fifa 2: Irak, Bolivie, Suriname
Le Cap-Vert, la Jordanie, l'Ouzbékistan et Curaçao participeront pour la première fois à l'événement le plus important du football. Le tournoi se déroulera du 11 juin au 19 juillet sur 16 sites aux États-Unis, au Mexique et au Canada. Les matches se dérouleront dans 11 stades de la NFL, trois au Mexique et deux au Canada, où des travaux sont en cours pour ajouter 17 000 sièges temporaires au BMO Field, ce qui portera la capacité à environ 45 000 places. L'affluence sera supérieure au record de 3,59 millions de spectateurs atteint en 1994. "Je suis assez optimiste car pour se qualifier, il faut battre les autres équipes de la confédération et c'est un signe de qualité", a déclaré l'ancien entraîneur d'Arsenal, Arsène Wenger. La foule encourage les joueurs de Curaçao lors d'un défilé célébrant leur qualification pour la

Coupe du Monde de la FIFA 2026 à Willemstad, le 19 novembre 2025. Les 11 équipes les mieux classées au monde se sont toutes qualifiées, l'Italie, numéro un, faisant partie des 22 pays participant aux éliminatoires pour les six dernières places qui seront attribuées le 31 mars. Emmenée par son capitaine Lionel Messi, l'Argentine cherche à devenir la première nation à remporter deux Coupes du monde consécutives depuis le Brésil en 1958 et 1962. Messi cherchera à étendre son record de 26 matches joués et entrera en jeu avec 13 buts en Coupe du monde, à trois longueurs du record de Miroslav Klose. La FIFA a annoncé des prix initiaux de 60 à 6 370 dollars (51 à 5 473 euros), en précisant qu'ils seraient dynamiques. Elle a jusqu'à présent refusé de publier une liste complète des prix, comme elle l'avait fait pour toutes les autres Coupes du monde depuis au moins 1990. Les supporters célèbrent dans les tribunes après la victoire du Cap-Vert sur l'Eswatini lors d'un match de qualification pour la Coupe du monde de football à l'Estádio Nacional de Praia, le 13 octobre 2025. Le porte-parole de la FIFA, Bryan Swanson, n'a pas répondu à la demande du président de la FIFA, Gianni Infantino, de s'exprimer sur le prix des billets. Selon les projections informatiques d'Opta Analyst, le pays hôte, les États-Unis, a 0,9 % de chances de l'emporter. Les Américains n'ont pas atteint les demi-finales depuis la première Coupe du monde en 1930. L'Espagne arrive en tête des prévisions avec 17 %, suivie de la France (14,1 %), de l'Angleterre (11,8 %), de l'Argentine (8,7 %), de l'Allemagne (7,1 %), du Portugal (6,6 %), du Brésil (5,6 %) et des Pays-Bas (5,2 %).

Coupe du monde 2026 (Tirage au sort)

«Nous sommes tombés dans un groupe très intéressant»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic a estimé que la sélection nationale a hérité d'un groupe J, très intéressant, avec à sa tête, l'Argentine, grande favorite, et deux autres bonnes sélections, l'Autriche et la Jordanie, lors de la phase finale de la Coupe du Monde de 2026, prévue aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique (11 juin - 19 juillet), dont le tirage au sort a été effectué, vendredi au John F. Kennedy Center for the Performing Arts à Washington DC. "Je pense que le groupe dans lequel nous sommes tombés est très intéressant. Il y a une sélection favorite par excellence, l'Argentine (détentrice du titre), ainsi que l'équipe d'Autriche, qui est une très bonne sélection, ayant connu un développement remarquable et proposant un football de qualité. Nous lutterons particulièrement contre la Jordanie et l'Autriche, et je pense que nous sommes capables d'obtenir des résultats qui nous permettront de nous qualifier pour le deuxième tour, surtout grâce au nouveau système de compétition qui offre également la possibilité de se qualifier parmi les meilleures équipes classées troisièmes", a déclaré le



sélectionneur Petkovic, présent au tirage au sort avec une importante délégation conduite par le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi. Et d'ajouter : "Face à l'Argentine, nous n'entrerons pas sur le terrain en victimes. Nous essaierons d'obtenir un résultat positif et nous sommes heureux d'affronter l'Argentine lors de notre premier match dans le groupe. Cette rencontre constituera également une bonne préparation pour les deux autres matches contre la Jordanie et l'Autriche". Les Verts affronteront, l'Argentine, le 16 juin, la Jordanie (22 juin), avant de finir le premier tour du groupe, contre l'Autriche (27 juin).

fronter l'Argentine lors de notre premier match dans le groupe. Cette rencontre constituera également une bonne préparation pour les deux autres matches contre la Jordanie et l'Autriche". Les Verts affronteront, l'Argentine, le 16 juin, la Jordanie (22 juin), avant de finir le premier tour du groupe, contre l'Autriche (27 juin).

Algérie - Argentine

Scaloni vante l'Algérie et son vivier très important

En marge du tirage au sort de la Coupe du monde 2026 vendredi soir, le sélectionneur de l'Argentine Lionel Scaloni est revenu sur le groupe de l'Albiceleste, avec l'Autriche, la Jordanie et l'Algérie. L'entraîneur des champions du monde en titre a notamment évoqué les Fennecs et leur lien avec la France et les Bleus. Le tirage au sort de la phase de groupes de la prochaine Coupe du monde de football a été effectué vendredi soir depuis Washington DC. De quoi marquer symboliquement le top départ d'une nouvelle aventure, notamment pour l'Argentine, qui s'apprête à remettre son titre en jeu après son triomphe au Qatar face aux Bleus. L'Albiceleste a hérité, pour sa part, d'un groupe abordable avec l'Autriche, la Jordanie et l'Algérie. Et cela même si le sélectionneur Lionel Scaloni s'est montré prudent face aux médias après la désignation de ses futurs adversaires. "Il n'y a pas d'adversaires faciles, il faut jouer les matches et ne rien prendre pour acquis. L'Autriche et l'Algérie sont des adversaires difficiles et la Jordanie est l'équipe que nous connaissons le moins, mais nous avons déjà l'expérience de ce qui s'est passé lors du match contre l'Arabie saoudite lors de la dernière Coupe du monde, il faudra se méfier." L'entraîneur des champions du monde 2022 en a également profité pour évoquer un peu plus longuement l'Algérie et son sélectionneur Vladimir Petkovic, un homme qu'il connaît bien puisqu'il a été sous ses ordres lorsqu'il était joueur à la Lazio. "C'est un excellent entraîneur (...) il m'a pris sous son aile dans les dernières semaines, alors que j'assimilais beaucoup de choses et que je discutais beaucoup avec lui des systèmes de jeu." Mais surtout, Scaloni a parlé des forces des Fennecs, en faisant un rapprochement entre les joueurs algériens et... la France, ennemi intime des Argentins depuis 2022. "C'est une bonne équipe. Je crois qu'ils ont de grands joueurs, elle dispose d'un vivier très important qui nourrit aussi la France et d'autres pays".

Basket 3x3 (Coupe d'Afrique 2025)

L'Algérie remporte ses deux matchs et se hisse en quarts de finale



L'équipe nationale algérienne masculine de basket 3x3 a assuré sa qualification en quarts de finale de la Coupe d'Afrique 2025 (5-7 décembre) en remportant ses deux matchs de la poule A, disputés vendredi à Antananarivo (Madagascar). La sélection algérienne s'est, respectivement, imposée devant les Seychelles (21-18) puis la RD Congo (21-08). La dernière rencontre de la poule A opposant les Seychelles à la RD Congo est prévue vendredi à 18h00. Les quarts de finale, demi-finales et finale de la Coupe d'Afrique 2025 sont programmés dimanche dans la capitale malgache. Le tournoi masculin enregistre la participation de l'Algérie, le Bénin, l'Ouganda, Madagascar, le Rwanda, l'Égypte, le Kenya, la République démocratique du Congo, le Botswana, la Somalie, les Comores, les Seychelles et la Tunisie. Pour l'Algérie, engagée chez les messieurs, l'objectif sera de figurer parmi les prétendants au podium et d'afficher la progression du pays dans la discipline, déjà mise en lumière lors des dernières éditions africaines.
Résultats des matchs de la poule A:
Algérie - Seychelles 21-18
Algérie RD Congo 21-08
RD Congo - Seychelles 18h00
Reste à jouer (Dimanche)
Quarts de finale, demi-finales et finale

Opéra d'Alger

Le chanteur Malouf Abbas Righi galvanise son public à Alger

Le chanteur constantinois Abbas Righi a galvanisé, jeudi à Alger, son public dans un concert de musique malouf époustouflant qui a marqué la deuxième saison de "Qaâdat Ksentina", devant un public nombreux.

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, l'artiste et son orchestre ont d'abord observé, dans la solennité du moment et devant une salle debout, une minute de silence en hommage à la mémoire du Cheikh El Hadj Mohamed Khaznadji qui s'est éteint mercredi à l'âge de 97 ans et à celle de la grande figure du Malouf Ahmed Aouabdia, décédé un jour après (jeudi) à l'âge de 60 ans. Accompagné par une dizaine de musiciens virtuoses dirigés par le maestro Samir Boukredera au violon alto, Abbas Righi a présenté, durant plus de deux heures de temps, un programme en six parties, faisant part à l'assistance, avant de commencer, de son "immense bonheur de retrouver la scène et son public à Alger".

Présentant, à l'entame de la soirée, les chanteurs, Anis Benchebra, Chiheb Kouadri et Sifeddine Torche, trois jeunes voix de la nouvelle scène du Malouf qui se sont relayés dans un enchaînement de chansons du terroir, Abbas Righi entend ainsi "tendre la main aux jeunes artistes les assurant de sa disponibilité à les soutenir et à les aider". Dans une randonnée à plusieurs stations, l'artiste a proposé à son public une variété modale onirique, allant du H'çin, au Zidène, passant par le Sika et le Mezoum pour revenir au H'çin, puis au Sika et conclure dans l'euphorie, par une partie Aïssaoua qui a galvanisé le public. Parmi les pièces au programme, Abbas Righi a rendu entre autre, "Ah man nouhibbou ah", "Hosn el Habib" (extraite de son nouvel album éponyme), "Ahl el hawa wel'djou" et "Hassibi khella qalbi



madjrouh". D'autres enchaînements ont notamment mis en valeur les pièces, "Men djek fraktek", "Ah ya rouh en'noufous", "Wel'khed lahamar ya samâine", "Qalbi mel houb sar mefni", "Djar âliya del firak", "Ksentina", ainsi que quelques titres envoûtants dans le genre Aïssaoua. Cédant au déhanchement, le public, occupant les allées réservées aux déplacements des spectateurs, s'est délecté à travers des danses aux cadences ternaires qui ont poussé l'assistance au relâchement. Dans un enchaînement judicieux de variations modales et rythmiques, les sonorités aiguës des violons, du qanun, du nay (flûte arabe) et de la ghaïta, se sont mêlées à la densité des notes émises par les instruments à cordes, l'Oud, la kouitra, le violoncelle et la mandoline notamment. Ce beau mélange de sonorités traditionnelles, soutenu par les cadences rythmiques des "Nekkaret" (pe-

tite percussion à deux tambours frappés avec deux baguettes à marteaux), a dessiné dans l'espace et les esprits, les traits de l'identité sonore du genre Malouf. Débordant d'énergie et avec une voix présente et étoffée, le ténor de la douceur, tout de blanc vêtu, a livré une prestation pleine, où il a généreusement mis en valeur le patrimoine musical de Constantine, devant un public "réceptif et accueillant" et une ambiance de grands soirs. Le récit Malouf s'est déroulé sous un éclairage feutré et une scénographie de circonstance, faite d'un décor de façades ornées d'arcs et d'oves et de rideaux en dentelles, ainsi que d'ustensiles en dinanderie, de maison, de luminaires suspendus ou sur des mats. Les spectateurs ont durant tout le long du concert, accompagné le chanteur avec des youyous nourris et des applaudissements répétés, dansant et battant la mesure avec les mains en re-

prenant les refrains dans la délectation et dans des atmosphères euphoriques. Né en 1984, Abbas Righi s'est, dès son jeune âge, intéressé à la musique andalouse dans sa variante Malouf qui constitue l'Ecole de Constantine, aux côtés des écoles de la Senâa d'Alger et du Ghernati de Tlemcen. Devenu désormais une star du Malouf, Abbas Righi compte sur le marché plusieurs albums dont, "Mejrouh" (2010), "Zadni hwak ghram" (2012), "Ama sebba lahabab" (2016), "Salah Bey", (2017), une compilation de quatre CD présentée sous l'intitulé, "Couleurs de Constantine" et "Hosn El Habib", son dernier opus présenté sur support numérique (flash-disque).

Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le concert "Qaâdat Ksentina", organisé par l'Opéra d'Alger, a été programmé pour une représentation unique.

Ouverture officielle de la 12e édition du Festival international du film d'Alger



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, jeudi à Alger, l'ouverture de la 12e édition du Festival international du film d'Alger (AIFF), qui s'étalera jusqu'au 10 décembre, et dont Cuba est l'invité d'honneur. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi, en présence du conseiller auprès du président de la République, chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Said, du président de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA), Amar Bendjedda, du Directeur général de l'Etablissement public de la Télévision algérienne (EPTV), Mohamed Baghali, de

l'ambassadeur de Cuba en Algérie, Hector Igarza Cabrera, ainsi que de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie et de nombreux artistes. Dans son allocution prononcée à l'ouverture, Mme Bendouda a affirmé que "le Festival incarne aujourd'hui une vision qui fait de la créativité une force de construction sociale, permettant la multiplicité des voix et préservant la place de la pensée critique dans la vie publique", ajoutant que "lorsque la culture accueille la diversité des expériences et des approches, l'acte artistique devient un outil de consolidation des valeurs d'ouverture, de justice et de respect mutuel". "Les œuvres participant à ce Festival por-

tent la mémoire de leurs peuples, ainsi que leurs interrogations et réflexions sur le monde. Les spectateurs découvrent de nouvelles expériences et redécouvrent leur capacité d'empathie, grâce à une lecture plus profonde et plus ouverte des événements", a-t-elle soutenu. Elle a aussi souligné que "l'Algérie, avec son riche patrimoine culturel et son rôle civilisationnel, poursuit son soutien aux arts", précisant que "chaque film projeté ici s'ajoute à notre actif symbolique et au projet culturel et humain qui croit que la connaissance se renouvelle par l'interaction avec la créativité, et que le dialogue prospère lorsqu'il trouve sa langue dans l'image et le son". Pour sa part, le commissaire du Festival, Mehdi Benaïssa, a fait observer que "le cinéma qui fait face aujourd'hui à de nombreux défis, a traversé les frontières, connu les guerres, et coexisté avec la télévision, les générations et les nouvelles technologies", estimant que "les films d'aujourd'hui sont la mémoire de demain et l'histoire de l'avenir". L'ambassadeur de Cuba en Algérie a, quant à lui, affirmé que le choix de son pays comme invité d'honneur reflète "la profondeur et l'excellence des relations historiques entre l'Algérie et Cuba", formant le vœu de voir le Festival contribuer à "renforcer la coopération cinématographique, la coproduction, la formation artistique et l'échange technique, compte tenu que le cinéma est un pont entre les

sociétés et les générations et un outil de créativité et de résistance". L'ouverture a été marquée par la projection du film "Plongeurs du Désert" du regretté réalisateur algérien Tahar Hannahe, produit en 1952 et restauré à l'occasion du 70e anniversaire de la Révolution de libération. Elle a également été ponctuée par l'hommage rendu à des figures artistiques et cinématographiques disparues, telles que le réalisateur Mohamed Lakhdar Hamina, l'artiste Baya Bouzar, connue sous son nom de scène de "Biyouna", et Faouzi Saïchi, ainsi qu'à d'autres artistes encore en vie, comme Salah Aougrout et la réalisatrice cubaine Lizette Vila. Le programme du festival prévoit la projection de plus de 100 films d'Algérie et de 28 pays participants, dont 50 films (longs métrages, courts métrages et documentaires) en compétition officielle et 51 films hors compétition dans les sections "films cubains", "portes ouvertes sur la Palestine" et "Panorama cinéma algérien", ainsi que "Panorama Sud Global". Une manifestation intitulée "Marché du festival international du film d'Alger", sera également organisée, parallèlement à d'autres activités, notamment le laboratoire "Cini Lab", qui propose des cours et des ateliers de formation destinés aux étudiants dans les domaines des effets sonores, de l'écriture de scénarios et autres.

Dans l'ombre des écrans

La police brésilienne met fin à une fraude massive sur YouTube

Le 3 décembre, dans la ville côtière de Macaé, au Brésil, les forces de l'ordre ont mis au jour une opération aussi discrète qu'ingénieuse, révélant les coulisses d'une fraude numérique qui prend de plus en plus d'ampleur dans le pays. En pénétrant dans un local anodin, les policiers ont découvert une véritable "ferme à vues", une installation clandestine où des centaines de smartphones étaient alignés sur des étagères, tous connectés et tournant en boucle sur des vidéos musicales diffusées via YouTube. Derrière cette scène presque irréelle se cachait un système destiné à manipuler artificiellement les statistiques de la pla-

teforme, augmentant le nombre de vues, l'audience et donc la visibilité de certains contenus. Ces pratiques frauduleuses permettent de gonfler les revenus publicitaires, d'améliorer le classement de vidéos musicales ou même de propulser des artistes dans les tendances, créant une concurrence déloyale et trompant les algorithmes. Selon les autorités, l'installation fonctionnait jour et nuit, avec un réseau soigneusement organisé pour éviter la détection : multiples cartes SIM, connexions internet segmentées, automates de redémarrage des appareils, et même un système de ventilation de fortune pour empêcher la surchauffe des téléphones. Une

logistique qui témoigne du professionnalisme des fraudeurs. Pour l'heure, la police tente d'identifier les responsables de cette opération, ainsi que les éventuels bénéficiaires – producteurs, artistes, intermédiaires ou réseaux criminels. Cette affaire met une nouvelle fois en lumière l'économie parallèle qui s'est développée autour de la manipulation des plateformes numériques, où visibilité rime souvent avec profit. L'enquête se poursuit, tandis que les autorités brésiliennes rappellent que ce type de fraude porte atteinte à l'intégrité des services en ligne et nuit à la confiance des utilisateurs comme des créateurs légitimes.

Victime d'une fausse commande de 60 pizzas

Un restaurateur sauvé par les internautes

C'est un canular de très mauvais goût qui aurait pu coûter cher à un commerçant du Finistère. Le gérant d'une pizzeria de Pluguffan a en effet reçu dimanche soir une commande XXL de 60 pizzas... sauf que le client n'est jamais venu les récupérer. Le jeune patron de Ti Bigoud'Pizz a été sauvé par la solidarité des internautes. L'histoire commence dimanche vers 18h45 quand un homme appelle la pizzeria pour commander « 20 pizzas 4 fromages, 20 pizzas indienne, 10 Régina et 10

chorizo ». Il devait venir les chercher à 20h30. Sur le coup, le gérant ne s'est pas méfié, habitué à des achats importants à l'occasion d'anniversaires ou de fêtes entre amis. Mais les heures passent et le client mystère ne se présente pas. « Je commence à avoir des sueurs froides », se souvient le commerçant, qui rappelle son interlocuteur et comprend vite qu'il a été victime d'une mauvaise blague. Il décide alors de poster un message sur sa page Facebook afin de proposer les 60 pizzas au prix

cassé de 5 euros. « En un quart d'heure, tout était écoulé, c'était incroyable. J'ai reçu au total plus de 200 demandes », explique le pizzaiolo. Au final, la Ti Bigoud'Pizz n'a pas perdu d'argent et même gagné en notoriété. Mais son gérant espère que cette situation ne se reproduira pas. « Je n'avais jamais vécu une mésaventure comme celle-là... Et je ne veux plus que cela m'arrive, c'est affreux ! », assure-t-il. Pour se protéger, il demandera désormais le paiement à l'avance pour les commandes de plus de dix pizzas.

Un champignon poussant à Tchernobyl a développé un véritable super-pouvoir !

Peu de temps après la fameuse catastrophe de Tchernobyl, des scientifiques avaient découvert des champignons poussant dans des bâtiments proches hautement radioactifs. Ceux-ci sont toujours présents aujourd'hui et pourraient nous être bien utiles. Tchernobyl est encore aujourd'hui une « zone morte », restant hors d'atteinte pour les humains en raison des taux de radiations encore bien trop élevés, et ce même près de 40 ans après la fusion d'un des réacteurs la centrale nucléaire. Toutefois, si la zone est interdite pour les humains, excepté pour quelques personnes autorisées, cela ne veut pas dire qu'aucune forme de vie n'est présente autour de la centrale. Au contraire, la nature a repris ses droits au fil des années, bien que la plupart des espèces présentes sur places subissent des mutations génétiques plus ou moins graves consécutives aux radiations. Certaines espèces semblent toutefois se plaire dans cet envi-

ronnement radioactif : Cladosporium sphaerospermum. Ces champignons d'un noir profond, dont les premiers individus ont été découverts à l'intérieur d'un des bâtiments les plus radioactifs de la planète à Tchernobyl dans les années 1990, possèdent en effet un véritable super-pouvoir en se montrant capables de résister aux radiations. Si survivre à une exposition continue de radiations capables de détruite les atomes et même modifier l'ADN est déjà un exploit en soit, Cladosporium sphaerospermum fait encore mieux. En effet, ces champignons semblent littéralement se nourrir des radiations. D'après les études réalisées sur le sujet, il serait possible que ceux-ci soient capables de convertir les radiations en énergie grâce à leurs pigments de mélanine, ce qui est comparable à l'absorption de la lumière chez les végétaux. Selon plusieurs études, ce serait effectivement la mélanine qui serait la clef de ce « super-pouvoir ». Outre convertir la radiation

en énergie, celle-ci protégerait également les champignons des effets les plus nocifs de ces rayons radioactifs, transformant ainsi Cladosporium sphaerospermum en véritables boucliers anti-radiation. Un « pouvoir » qui pourrait bien nous être utile. En effet, d'après une étude publiée en 2022 réalisée par l'Université de Stanford, il serait possible d'utiliser ce procédé pour recouvrir l'extérieur d'une fusée, d'un satellite ou même de l'ISS, ce qui permettrait de protéger nos technologies mais également nos astronautes lors de futures missions spatiales des radiations nocives présentes dans l'espace. Selon les calculs des chercheurs, il suffirait par exemple d'une couche de 21 centimètres de ce champignon pour se protéger contre la dose de radiations reçue à la surface de la planète Mars. Certains chercheurs évoquent ainsi la possibilité d'utiliser Cladosporium sphaerospermum pour construire des habitats sur la planète rouge, le tout à moindre coût.

Déclaré mort après un arrêt cardiaque de plus de 90 minutes, un coureur de 18 ans survit par miracle

Jiri Marzi est un miraculé. Ce jeune Italien de 18 ans a survécu après un arrêt cardiaque de plus de quatre-vingt-dix minutes lors d'un trail dans la région du lac de Côme. Après plusieurs semaines passées à l'hôpital, le coureur a pu rentrer chez lui le 2 décembre, sans aucune séquelle ou presque, relate le Bergamo Corriere. Le 27 septembre dernier, Jiri Marzi s'était trompé d'itinéraire lors de sa course et s'était retrouvé coincé à 2.000 mètres d'altitude, trempé et frigorifié. « Je ne pouvais même pas prendre mon téléphone portable parce que mes doigts étaient gelés », se souvient le jeune homme. Ce dernier a fini par perdre conscience et son cœur s'est arrêté. Les secours, alertés par les organisateurs de la course, n'ont retrouvé l'étudiant que quatre-vingt-dix minutes après son arrêt. Il a été héliporté en urgence à l'hôpital et branché sous ECMO, plus de trente minutes plus tard. « Il était mort. Cœur arrêté, poumons arrêtés, température corporelle de 21 degrés : mort », assène Luca Lorini, directeur du service des urgences et des soins intensifs de l'hôpital Papa Giovanni de Bergame. Pendant six jours, Jiri Marzi a bénéficié d'une oxygénation par membrane extracorporelle, qui consiste à un prélèvement du sang du patient pour l'oxygéner avant de le réinjecter dans son corps. La machine prend le relais du cœur et des poumons du malade. Le jeune homme a fini par se réveiller et évoque auprès du média italien un véritable « miracle ». Il ne souffre que de douleurs au niveau des doigts. « Ma première question a été de savoir si on m'avait donné la médaille », s'amuse le trailer. « Le patient a survécu grâce à sa bonne condition physique et à son jeune âge. Mais le fait qu'il ait été entouré de personnes qui savaient quoi faire et comment le faire rapidement a été déterminant », assure le Dr Luca Lorini.

Ce retraité de 88 ans doit travailler 7 jours 7 pour vivre Il reçoit 1,5 million de dollars de dons



De quoi tirer les larmes à des millions d'internautes. L'histoire d'Ed Bambas, un octogénaire américain forcé de continuer à travailler comme caissier au supermarché, a connu une fin heureuse, rapporte WXYZ. L'homme de 88 ans travaille sept jours sur sept, huit heures par jour, dans un supermarché de Brighton, dans le Michigan. Sa

situation a attiré l'attention de Samuel Weidenhofer, un influenceur australien spécialisé dans le soutien et l'accompagnement de personnes en difficulté, qui est allé à sa rencontre. Dans une vidéo visionnée plus de 12,3 millions de fois sur Instagram et 7,5 millions de fois sur TikTok, Ed Bambas raconte son histoire sur son lieu de travail. L'ancien vétéran a pris sa retraite en 1999 mais en 2012, l'entreprise General Motors pour laquelle il travaillait a fait faillite. Sa pension de retraite, ainsi que son assurance vie de 10.000 dollars, ont alors disparu. Sa femme est ensuite tombée malade et l'octogénaire s'est endetté pour financer les soins. Après le décès de son épouse il y a sept ans, l'Américain a dû vendre sa maison et retrouver un travail pour survivre au quotidien. Quand l'influenceur lui a demandé quel était son rêve, Ed Bambas a simplement répondu : « Vivre un peu, vivre une partie de la vie que j'espérais avoir. » Samuel Weidenhofer a lancé une cagnotte sur la plateforme GoFundMe pour offrir à l'Américain « la vie qu'il mérite » et l'aider à « enfin s'accorder du repos ». Après le succès incroyable de la vidéo, la cagnotte a battu un record et atteignait ce jeudi plus de 1,5 million de dollars. « Grâce à la générosité de cette incroyable communauté, Ed peut enfin arrêter de simplement s'inquiéter de sa survie. Il peut vivre la vie dont il a toujours rêvé », a indiqué l'influenceur sur Instagram mercredi. « Nous avons fait cela ensemble. C'est grâce à VOUS, c'est la preuve du pouvoir qu'ont les gens quand ils se réunissent pour quelque chose de plus grand qu'eux. »



2

05h50 TFou
10h05 Automoto
11h00 Téléfoot
11h50 Les douze coups de midi
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 JT 13h
13h40 Grands reportages
14h50 Miss France 2025 : le parcours d'une miss hors du commun
16h05 Star Academy, la quotidienne
17h20 Sept à huit Life
18h20 Sept à huit
19h50 Petits plats en équilibre
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h44 TF1, rendez-vous sport
20h50 Le goût du détail
21h10 Noël joyeux
22h50 Death Wish
00h50 Miss France 2025 : le parcours d'une miss hors du commun



3

09h20 Hot Ones
09h55 Take Cover
11h22 Dupere
11h24 Un petit Clique en +
11h50 Plateau F1 / Moto
12h22 Grand Prix F1
13h00 La grille
13h56 Plateau F1 / Moto
14h00 Formule 1 : Grand Prix d'Abu Dhabi
15h46 Le podium
15h57 Formula One, le mag
17h19 The Match
17h30 Football : Premier League
19h25 The Match
19h29 Canal Football Club
20h27 Canal Football Club
21h04 En Pôle - La soirée des champions
22h38 Validé
23h15 Validé
23h50 Saturday Night Live
02h33 Six jours
04h11 Super plan



06h00 M6 Kid
07h00 100% immo, l'hebdo
07h30 M6 Boutique
10h25 Turbo
10h55 Turbo
11h20 Turbo
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h25 Un jour, un doc week-end
14h05 Un jour, un doc week-end
15h05 Un jour, un doc week-end
16h05 Un jour, un doc week-end
17h10 66 minutes
18h40 66 minutes : grand format
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h10 Le 2010, Anne-Sophie Lapix
20h40 E=M6
21h10 Zone interdite
23h10 Enquête exclusive
00h55 Programmes de la nuit

11h55 Parole inattendue
12h00 Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Darooma
12h57 Journal Météo Climat
13h00 Journal 13h00
13h20 13h15, le dimanche...
14h15 C'est bon à savoir
14h20 13h15, le dimanche...
15h10 Affaires sensibles
16h12 Toulouse / Sharks
18h20 Les enfants de la télé
19h10 Les Enfants de la télé, la suite
19h55 Journal Météo Climat
20h00 Journal 20h00
20h30 20h30, le dimanche
21h00 Journal Météo Climat
21h10 Le règne animal
23h15 Beau geste
01h35 Immeuble partagé
01h45 Florent Pagny fait son Taratata
04h00 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
10h55 Outremer.l'info
11h10 Dimanche en politique dans votre région
11h40 Dimanche en politique
12h30 ICI 12/13
12h55 ICI dans votre région
13h25 Rencontres à XV
13h45 Perpignan / Dragons RFC
15h55 Animatelement vôtre
16h40 Animatelement vôtre
17h25 Le jeu des 1000 euros
18h05 Questions pour un champion
18h50 Darooma
18h55 Le journal des talents
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
20h05 Stade 2
21h10 Les enquêtes de Vera
22h40 Les enquêtes de Vera
00h15 Journal Météo Climat
00h20 Fauteuils d'orchestre, le concert
01h30 Serge Lama, le dernier rappel
10h45 Les secrets du Parthénon
12h05 Les dinosaures du Pôle Sud
13h00 Quand l'histoire fait dates
13h30 La bataille de San Sebastian
15h20 Vietnam : Le monde merveilleux de Ha Giang
16h05 Un billet de train pour...
16h50 Un train au coeur des merveilles africaines : De Dar es Salam aux chutes Victoriae
18h00 Dimitri Chostakovitch : "Symphonie n° 7 'Leningrad'"
19h30 Karambolage
19h45 Arte journal
20h05 Les couples mythiques du cinéma
21h00 Thomas Crown
22h50 Dimitri Chostakovitch : "Lady Macbeth de Mzensk" au Teatro alla Scala de Milan
00h20 Court-circuit
01h20 Suleyman
01h45 Mon amour
04h35 Le dessous des cartes

TÉLÉVISION

15



2

21h10

LE RÈGNE ANIMAL



Dans un monde où la frontière entre l'humain et l'animal s'estompe de manière inexplicable, une étrange mutation se propage, transformant certains individus en créatures hybrides, dotées d'attributs aussi fascinants que terrifiants. C'est dans ce contexte troublé que François (Romain Duris), un père déterminé mais quelque peu aveugle à la réalité, entreprend un voyage vers le Sud-Ouest de la France avec son fils Émile (Paul Kircher), 16 ans. Leur destination : un institut spécialisé où est internée Lana, la mère d'Émile et l'épouse de François.

Acteur: *Romain Duris (François Marindaze), Paul Kircher (Émile Marindaze).*

3

21h10

LES ENQUÊTES DE VERA



Un vétéran de l'armée, Connail Burns, est découvert sans vie dans une allée. Les premières investigations font état d'une agression brutale suivie d'une strangulation. Rapidement, l'enquête lui découvre un lourd passé : un soudain départ de l'armée à la suite d'un accident, avant de subir une séparation et de se retrouver sans abri. Kate, son ex femme, vit désormais avec leur fille Bailey et sa compagne Liv. Initialement suspecte, celle-ci est examinée de près par Vera.

Acteur: *Brenda Blethyn (Vera Stanhope), Kenny Doughty (Aiden Healy), Jon Morrison (Kenny Lockhart), Ibinabo Jack (Jacqueline 'Jac' Williams).*



21h24

NOËL JOYEUX



Pour Vincent Barand (Franck Dubosc), père de famille déterminé à perpétuer la tradition d'un réveillon réunissant tous les siens, les fêtes de fin d'année s'annoncent sous de bien sombres auspices. Alors que sa femme Béatrice s'efforce de garder son calme, les annonces tombent une à une : leur fils Baptiste, interne à l'hôpital, est de garde et ne pourra pas se libérer ; leur fille Agathe s'apprête à s'envoler avec son mari Cyril et leurs enfants pour une destination secrète, un "cadeau de Noël" qui les éloignera du foyer familial.

Acteur: *Franck Dubosc (Vincent Barand), Emmanuelle Devos (Béatrice Barand), Danièle Lebrun (Monique).*

